

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Écriture de la stratégie
territoriale



Rapport – version provisoire

Dossier 21020006 01/10/2021	 auddicé environnement	 CITEPA
Réalisé par	Auddicé Environnement ZAC du Chevalement 5 rue des Molettes 59286 Roost- Warendin 03 27 97 36 39	42 rue de Paradis 75010 Paris 01 44 83 68 83

Plan Climat Air Énergie Territorial

Écriture de la stratégie
territoriale



Rapport – version provisoire

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Version	Date	Description
Rapport – version provisoire	01/10/2021	Méthode d'élaboration de la stratégie du territoire et stratégie choisie

Préambule

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette action montre son investissement dans une démarche vertueuse de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) place les territoires au cœur de l'action pour tendre vers la sobriété énergétique, mener la lutte contre le dérèglement climatique et améliorer la qualité de l'air. En tant que premier niveau de l'autorité publique, les intercommunalités sont les mieux placées pour mobiliser les acteurs de la vie locale et favoriser les nécessaires évolutions de comportements des citoyens à l'échelle d'un bassin de vie.

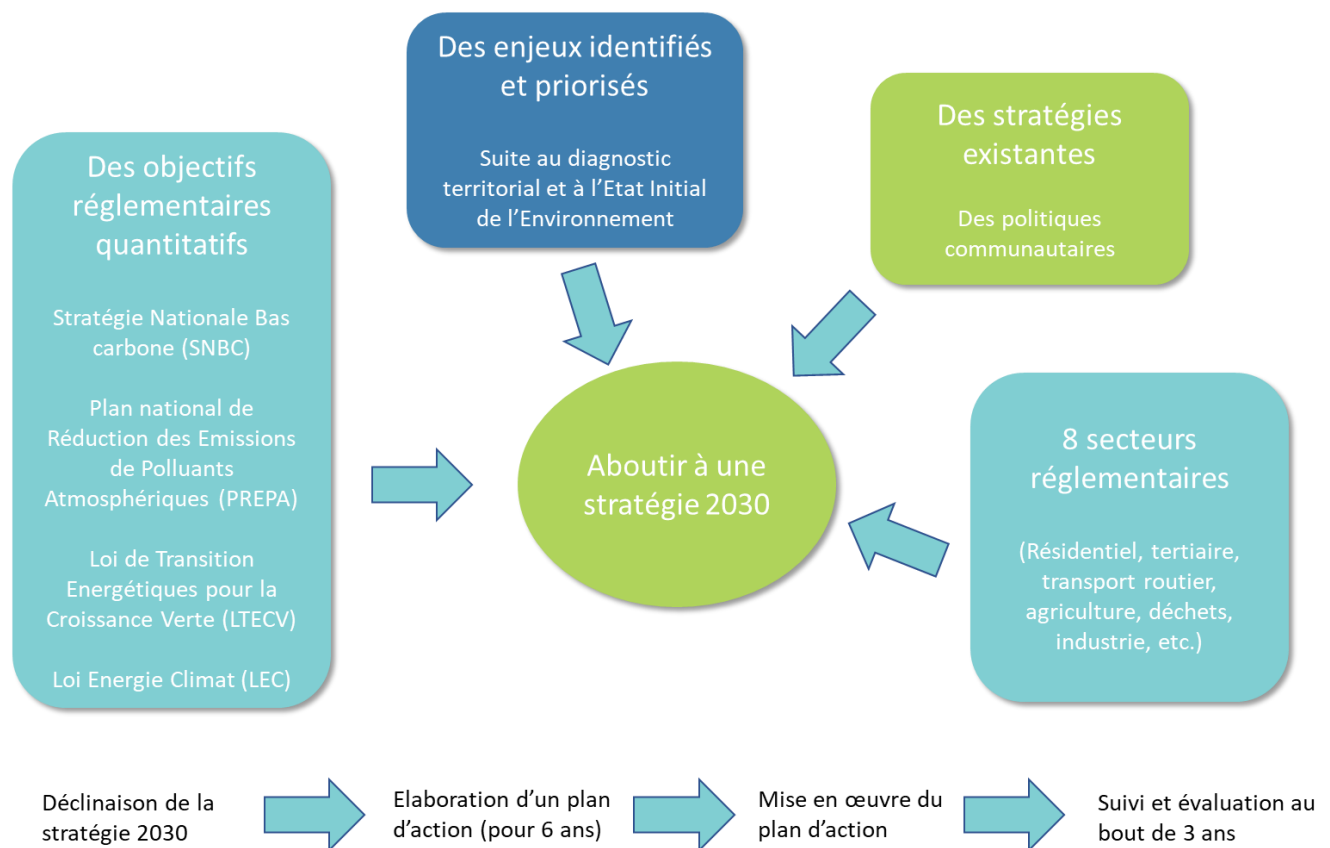


Figure 1. Elaboration de la stratégie de la CAPH

Ce rapport présente les textes de référence encadrant le PCAET, les objectifs réglementaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, de séquestration du carbone, de réduction de la consommation énergétique ainsi que le potentiel de production d'énergies renouvelables (EnR) du territoire. Il présente également la stratégie adoptée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a été créée le 30 décembre 2000. Elle est située dans le département du Nord, à la frontière de la Belgique, et compte plus de 158 754 habitants (INSEE 2017). Le territoire regroupe 47 communes.

Objectifs réglementaires

La réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est encadrée par les textes réglementaires qui fixent des objectifs nationaux et régionaux à moyen et long termes.

La trajectoire française

Les grands objectifs français issus de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, la loi Énergie Climat du 8 novembre 2019 et la Stratégie Nationale Bas-Carbone du 21 avril 2020 sont :

- Diviser les émissions de gaz à effet de serre par six entre 1990 et 2050 (facteur 6) pour atteindre la neutralité carbone ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- Réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 40 % en 2030 par rapport à la référence 2012 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 ;
- [Le Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques \(PREPA\)](#)

Le PREPA programme la réduction des émissions par polluant pour les périodes 2020-2024, 2025-2029 et après 2030.

	2020-2024	2025-2029	A partir de 2030
SO ₂	-55%	-66%	-77%
NO _x	-50%	-60%	-69%
COVNM	-43%	-47%	-52%
NH ₃	-4%	-8%	-13%
PM _{2,5}	-27%	-42%	-57%

Tableau 1. Objectifs de réduction du PREPA des émissions anthropiques de polluants atmosphériques pour les années 2020 à 2024, 2025 à 2029 et à partir de 2030 par rapport aux émissions de l'année de référence 2005

Les feuilles de route régionales

- [Le Plan de Protection de l'Atmosphère \(PPA\) interdépartemental du Nord-Pas-de-Calais](#)

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) interdépartemental du Nord-Pas-de-Calais, valide depuis le 27 mars 2014, vise à réduire les pollutions de toutes sortes, dans la durée, de telle manière à restaurer la qualité de l'air. La priorité de ce PPA est la réduction des particules et des oxydes d'azote (NOx).

Le PPA intègre l'ensemble des secteurs (résidentiel et tertiaire, transports par route, industrie, transformation d'énergie et agriculture) et prévoit des réductions des émissions dans tous les secteurs contributeurs sous la forme de 14 mesures réglementaires, 8 mesures d'actions d'accompagnement (formation/information) ainsi que des études pour l'amélioration des connaissances. Sont attendues 30 % d'émission de pollution en moins d'ici l'échéance PPA en 2019.

- [Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires \(SRADDET\) de la Région Hauts-de-France](#)

Le SRADDET de la Région Hauts-de-France a été approuvé par arrêté préfectoral le 4 août 2020. Il propose les objectifs suivants :

- Consommation d'énergie par rapport à 2012 : réduction de 23% d'ici 2026, 30% d'ici 2031 pour viser 50% d'ici 2050,
- Emissions de GES par rapport à 2012 : réduction de 26% d'ici 2026, 34% d'ici 2031 pour viser 55% d'ici 2050,
- Énergie renouvelable (EnR) : porter la part d'EnR dans la consommation finale d'énergie à 20% en 2026 et 28% en 2031,
- Le SRADDET cible six polluants atmosphériques (SO₂, Nox, COVnM, NH₃, PM_{2,5} et PM₁₀). Ces objectifs s'inscrivent dans les objectifs nationaux du Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA).

Emissions en tonnes	2015	2021	Baisse % / à 2015	2026	Baisse % / à 2015	2031	Baisse % / à 2015
SO ₂	29 340	22 637	-23%	17 097	-42%	11 570	-61%
Nox	102 652	69 440	-32%	55 552	-46%	43 052	-58%
COVnM	118 545	75 387	-36%	70 097	-41%	63 484	-46%
NH ₃	50 134	48 852	-3%	46 817	-7%	44 273	-12%
PM _{2,5}	20 490	17 208	-16%	13 672	-33%	10 136	-51%
PM ₁₀	32 314	27 214	-16%	21 622	-33%	16 030	-50%

Tableau 2. Objectifs de réduction des émissions de polluants par rapport à 2015

PROFIL CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE

Energie

La consommation finale énergétique annuelle du territoire atteint 4 139 GWh. Les énergies fossiles (produits pétroliers, gaz et charbon) couvrent 72% des besoins énergétiques. La consommation d'énergie directe des habitants (résidentiel et transport routier) représente près de 60% des consommations du territoire. L'industrie, le résidentiel et le transport routier sont les trois premiers secteurs en termes de consommation d'énergie, représentant près de 91% des consommations du territoire.

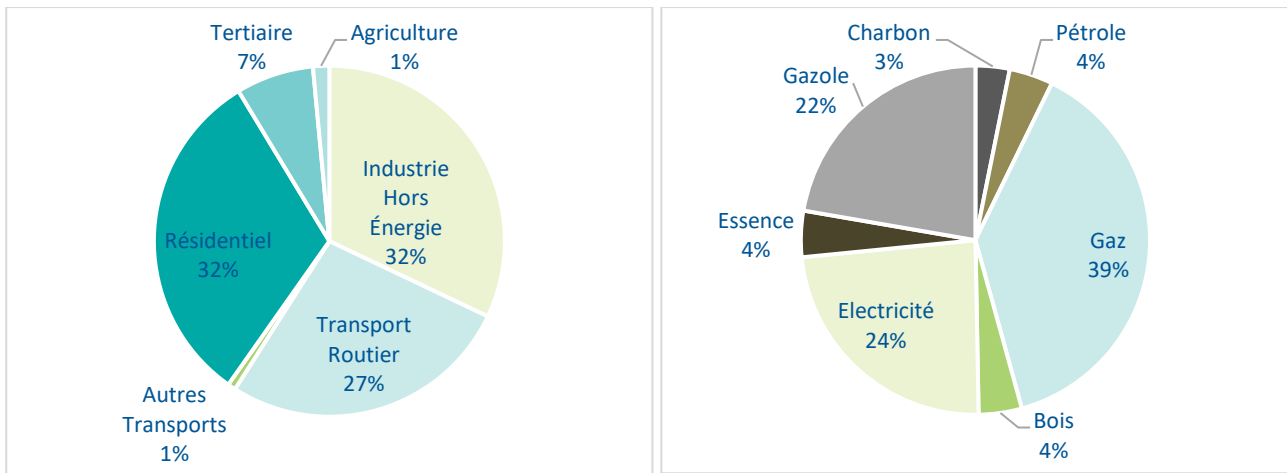


Figure 2. Répartition de la consommation énergétique par secteur et par type d'énergie en 2015 sur le territoire de la CAPH

La production d'énergie renouvelable (EnR) s'élève à 223 GWh en 2015, soit 5,4% de la consommation finale du territoire.

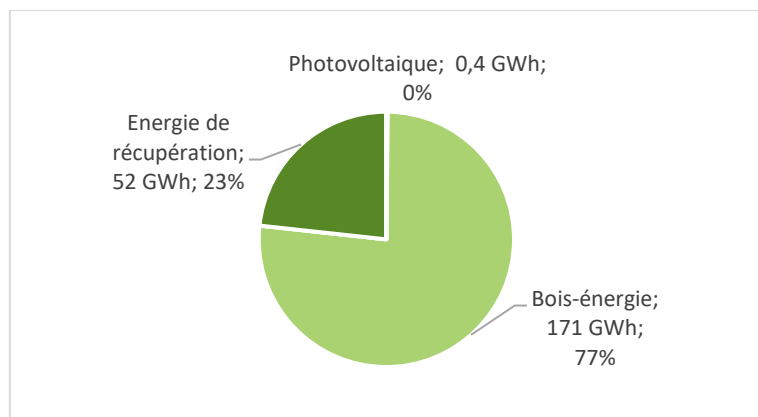


Figure 3. Production d'énergie renouvelable sur le territoire de la CAPH en 2015

Emissions de gaz à effet de serre

Pour faire le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la CAPH, sept GES sont étudiés et leurs émissions sont exprimées en tonnes d'équivalent CO₂.

Ainsi, chaque année, le territoire émet directement l'équivalent de 800 000 tonnes de CO₂, soit 12,5 tonnes de CO₂ par habitant. Un tiers de ces émissions est lié au transport routier. Les autres activités les plus émettrices sont le résidentiel (25%) et le secteur de l'industrie hors branche énergie (21%).

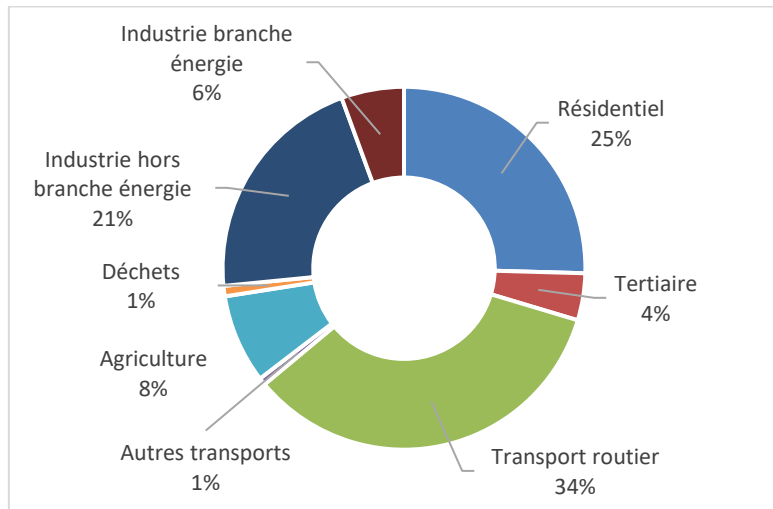


Figure 4. Répartition sectorielle des émissions de GES sur le territoire de la CAPH en 2015

Séquestration du carbone

La biomasse (en forêt principalement) et les sols agricoles du territoire permettent de séquestrer du carbone. En revanche, les changements d'affectation des terres peuvent quant à eux entraîner des émissions de carbone. Ce secteur est appelé UTCAF (utilisation des terres, changements d'affectation des terres et foresterie) et la différence entre les séquestrations et les émissions est calculée en estimant :

- Les stocks de carbone en place, tant pour la biomasse aérienne (forêts et haies) que pour les sols de toutes les catégories d'occupation du sol (cultures, forêts, prairies, espaces artificialisés, espaces verts, milieux humides),
- Les surfaces d'occupation du sol et de changements d'occupation du sol pour ces différentes catégories.

Sur le territoire de la CAPH, le bilan annuel de ces flux donne un puits net de 44 kt CO₂/an, soit l'équivalent de 5,5% des émissions annuelles de GES du territoire.

Adaptation au changement climatique

Les principales vulnérabilités aux risques climatiques du territoire sont les inondations, les mouvements de terrain, les sécheresses et les vagues de chaleur. De plus, le changement climatique peut entraîner des conséquences négatives sur la ressource en eau : raréfaction et pollution. Ces enjeux doivent être pris en compte dans l'aménagement du territoire, notamment dans les réflexions sur l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. En effet, la consommation du foncier agricole et des espaces naturels contribue, entre autres, aux phénomènes d'inondation et d'îlots de chaleur.

Emissions de polluants atmosphériques

Les polluants atmosphériques et les GES sont en grande partie issus de sources communes, notamment la combustion des énergies fossiles et de combustibles issus de la biomasse, pour les transports et la production de chaleur. Par conséquent, ces deux problématiques sont étroitement liées en termes d'actions publiques.

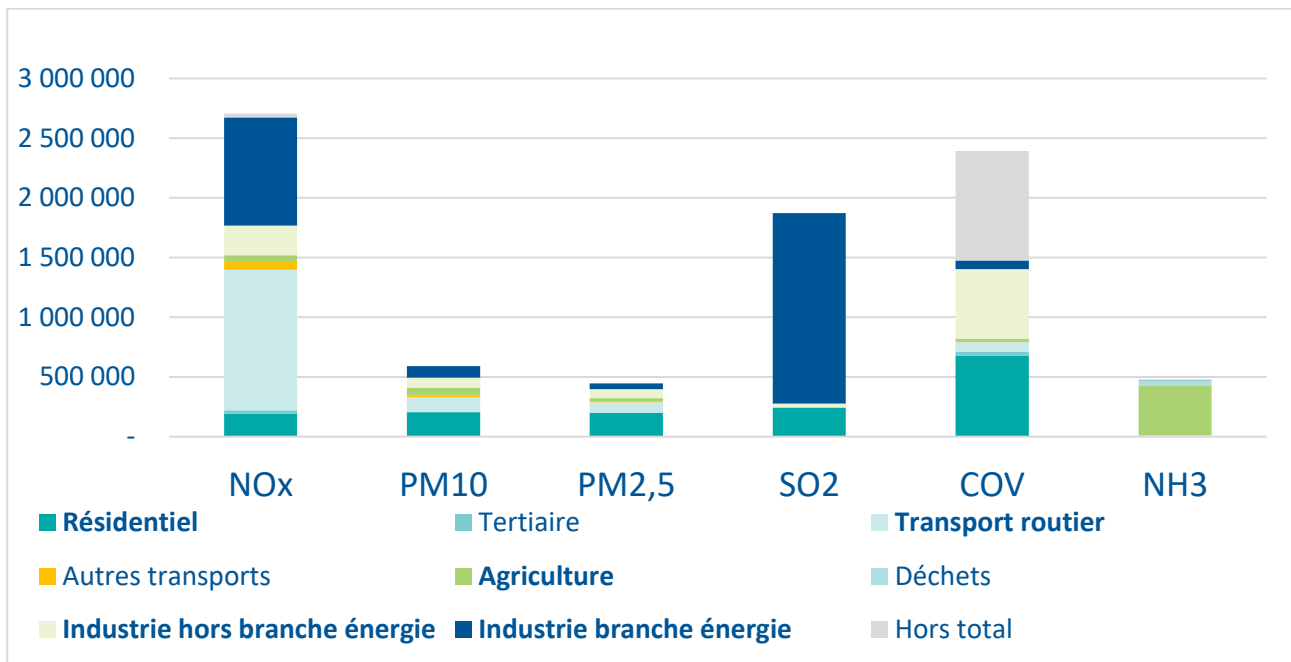


Figure 5. Répartition sectorielle des émissions par polluant atmosphérique sur le territoire de la CAPH en 2015

Sur le territoire, les principales sources d'émissions polluantes sont :

- Pour les oxydes d'azote (NOx), le transport routier et le secteur industrie branche énergie.
- Pour les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM), les secteurs résidentiel et industriel (hors branche énergie) sont les principaux contributeurs sur la CAPH.
- Pour le dioxyde de soufre (SO₂), les secteurs industriel (branche énergie) et résidentiel.
- Pour l'ammoniac (NH₃), le secteur agricole.
- Pour les particules fines (PM₁₀ et PM_{2,5}), le secteur résidentiel du fait notamment de la combustion du bois.

STRATÉGIE DU TERRITOIRE

Méthode d'élaboration

La stratégie s'est construite en plusieurs étapes :

- Étape 1 : le sujet du Plan Climat a été découpé en plusieurs thématiques, pour privilégier une approche transversale et garder toujours en vue la diversité du territoire.
- Étape 2 : plusieurs ateliers thématiques de concertation se sont déroulés, avec les élus, des acteurs et les agents du territoire. Les propositions issues des ateliers ont permis d'identifier les enjeux du territoire et de proposer une hiérarchisation de ces enjeux. Un résumé de ces ateliers sera présenté dans la suite de ce rapport.
- Étape 3 : plusieurs scénarios techniques ont été élaborés, pour permettre de croiser les enjeux du territoire avec les exigences réglementaires d'un Plan Climat et de définir des objectifs stratégiques pour la CAPH. Ces scénarios ont été présentés dans la première partie de ce rapport.
- Étape 4 : une trame stratégique sera présentée, puis discutée, pour affiner la stratégie et les objectifs poursuivis.

Ateliers de concertation

Les acteurs, les élus et les agents du territoire ont été conviés à une première session de concertation, divisée en six ateliers thématiques : Énergies, Qualité de l'air, Biodiversité et Eau, Gouvernance, Consommation et Alimentation, Mobilité.

Les entreprises ont également été conviés à un atelier spécifique, multithématique. Les agents ont aussi été conviés à un atelier spécifique, sur le rôle de la collectivité dans le Plan Climat.

Enfin, une restitution sur les réseaux sociaux a été réalisée.

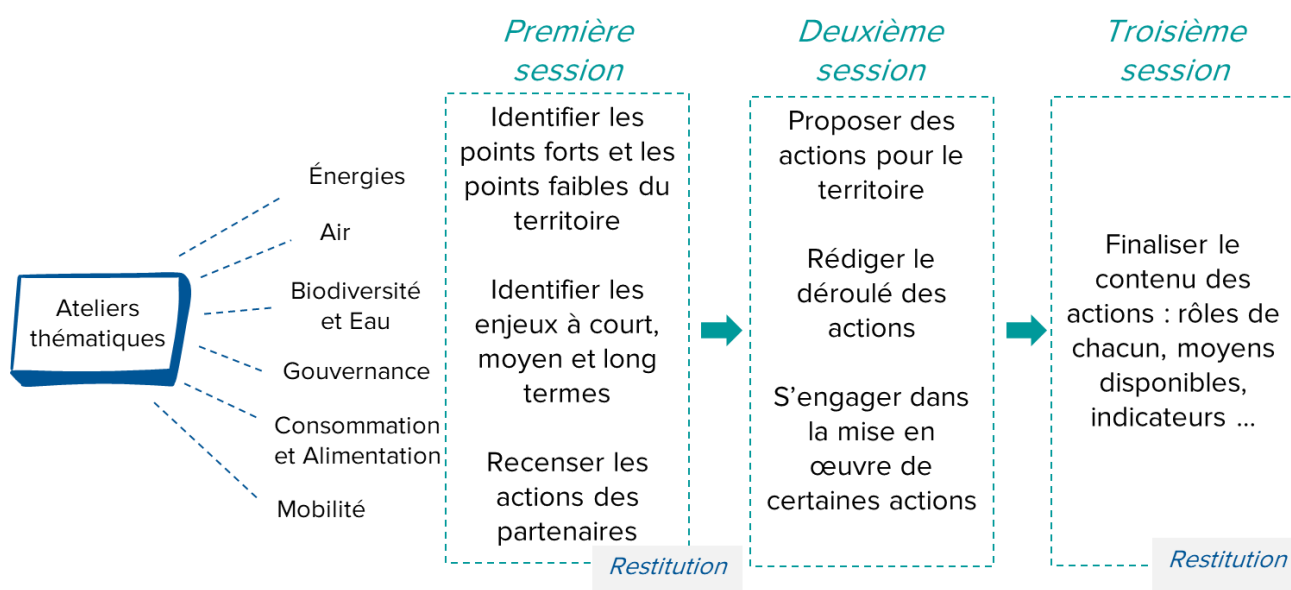


Figure 6. Parcours de concertation prévu avec les acteurs du territoire

• Les six ateliers thématiques

Chaque atelier a été organisé de la manière suivante :

- Présentation de 30 minutes sur le contexte thématique, basée sur le diagnostic,
- Travail en groupe de 2h, autour de 3 ou 4 problématiques, pour identifier les enjeux,
- Hiérarchisation des enjeux et inventaire des actions en cours ou prévues en lien avec ces enjeux, durant 30 minutes.

Les enjeux identifiés à court, moyen et long terme peuvent être regroupés selon plusieurs leviers :

- Planification, à travers l'élaboration de schéma directeur ou de plan pour fixer une stratégie volontariste, en termes de mobilité par exemple, ou préservatrice, au sujet des espaces naturels notamment,
- Réglementation, pour garantir l'atteinte d'objectifs ambitieux, qui ne seraient pas suivis sans la contrainte réglementaire,
- Infrastructures, pour donner véritablement les outils à l'ensemble des acteurs pour agir pour la transition et l'atteinte des objectifs,
- Financement, pour inciter à la transition, c'est néanmoins un levier peu mentionné à ce stade,
- Accompagnement, pour inciter sans contrepartie à la transition du territoire,
- Suivi et communication, pour faire connaître les avancées du territoire, en toute transparence, et inciter par l'exemple.

Selon les thématiques, certains leviers apparaissent, aux yeux des acteurs du territoire, comme plus appropriés au vu du nombre de propositions différentes.

> Énergies

Les 4 problématiques étaient :

- Comment réduire notre consommation énergétique ?
- Comment réduire la précarité énergétique ?
- Comment utiliser des énergies moins polluantes ?
- Quel potentiel pour les Énergies Renouvelables sur le territoire ?

Ainsi, dans le domaine de l'énergie, les enjeux concernent plutôt :

- les infrastructures à mettre en œuvre :
 - o optimiser les réseaux d'éclairage public
 - o récupérer les énergies fatales
 - o créer des circuits courts énergétiques
 - o installer des moyens de production d'énergies (méthanisation, solaire, géothermie)
 - o réduire les besoins de consommation à la source par la rénovation massive des logements
- le rôle de la planification :
 - o réduire la place de la voiture
 - o aménager le territoire pour réduire le besoin de déplacement

> Qualité de l'air

Les 3 problématiques étaient :

- Comment limiter les émissions dans les secteurs résidentiel, industriel et le transport ?
- Quels objectifs fixons-nous pour la qualité de l'air sur le territoire et comment les suivre ?
- Quels impacts de la qualité de l'air sur la santé ?

En termes de qualité de l'air, pas un levier ne se distingue véritablement des autres, mais le recours à la réglementation est assez important par rapport aux autres thématiques :

- la planification :
 - o organiser la mobilité des personnes mais aussi des biens pour réduire l'usage routier
 - o préserver des espaces de nature et végétaliser
- les infrastructures :
 - o en créer pour le vélo
 - o rénover les lignes ferroviaires
 - o réduire la place de la voiture
 - o faciliter l'intermodalité
- la réglementation, par exemple en instaurant une Zone à Faible Émission
- l'accompagnement, notamment du côté agricole mais aussi pour faciliter la rénovation des logements via un guichet unique,
- le financement pour inciter au changement de chaudières

> Biodiversité et Eau

Les 4 problématiques étaient :

- Nature sauvage, nature en ville : quel rôle et quelle place sur le territoire ?
- Quels objectifs de préservation et de promotion de la faune et de la flore locale ?
- Quelle prévention des risques d'inondation ?
- Quels aménagements pour préserver la ressource en eau ?

Concernant la biodiversité et l'eau, la planification, les infrastructures et la sensibilisation apparaissent comme des outils prioritaires pour répondre aux enjeux :

- la planification :
 - o préserver des espaces de nature et végétaliser
 - o organiser la gestion des eaux pluviales
 - o définir des trames verte, bleue et noire
 - o développer un tourisme durable
 - o lutter contre les risques
- les infrastructures :
 - o pour renaturer des cours d'eau
 - o faciliter l'infiltration de l'eau
 - o entretenir les espaces en gestion différenciée
- la sensibilisation :
 - o généraliser les bonnes pratiques
 - o inclure le grand public dans la préservation de la biodiversité
 - o informer sur les risques naturels

> Gouvernance

Les 3 problématiques étaient :

- Comment favoriser l'implication des habitants, des entreprises et des associations pour préserver le climat ?
- Quels rôles pour les élus dans la construction et le suivi du Plan climat ?
- Quel suivi évaluatif et quels ajustements futurs ?

La gouvernance est plutôt concernée par des enjeux de communication, d'accompagnement :

- o pour impliquer largement
- o pour dupliquer les actions
- o pour suivre le Plan Climat en toute transparence, via des commissions spécifiques

> Consommation et Alimentation

Les 3 problématiques étaient :

- Comment favoriser la production locale et responsable ?
- Comment promouvoir une alimentation de qualité pour tous ?
- Comment limiter et valoriser nos déchets ?

Sur les sujets de Consommation et d'Alimentation, plusieurs leviers se distinguent :

- la mise en œuvre d'infrastructures :
 - o pour réduire la consommation de produits neufs, via des systèmes d'échanges locaux, de ressourcerie
 - o pour faciliter la consommation locale, en regroupant les productions et en maillant le territoire, en diversifiant les productions, en installant des étapes intermédiaires
- la communication :
 - o en créant des circuits de découverte, des évènements ludiques et apprenants pour tous
 - o en valorisant les métiers de paysan

> Mobilité

Les 3 problématiques étaient :

- Quelles places pour la voiture ?
- Quelles offres de mobilités pour le territoire ?
- Quelles places accorder aux modes actifs de déplacement ?

Dans le domaine de la mobilité, les enjeux concernent plutôt les infrastructures, la planification ou la sensibilisation, pour faciliter ou contraindre certains modes de transport, pour encourager de nouvelles pratiques de mobilité, pour réduire les besoins de déplacement, pour sécuriser les usagers.

- L'atelier pour les entreprises

Les discussions étaient autour de 3 questions :

- Comment réduire notre dépendance énergétique ?
- Comment réduire la vulnérabilité de mon modèle économique au changement climatique ?
- Comment réduire mon impact environnemental ?

Les participants ont évoqué plusieurs actions en cours ou des trajectoires récemment décidées, sur la réduction de la consommation d'énergies, sur la production et l'utilisation d'énergies renouvelables, notamment pour le transport, sur le recyclage.

- L'atelier pour les agents

Les 2 problématiques étaient :

- Comment rendre le fonctionnement de notre agglomération plus sobre en énergie et en ressources ?
- Quels sont les leviers dont l'agglomération dispose pour accompagner la mutation du territoire ?

Les participants ont évoqué plusieurs actions à mettre en œuvre au sein de l'agglomération, pour réduire son impact environnemental : flotte de véhicules, sobriété numérique, inscription de critères environnementaux dans les marchés publics...

De même, les agents ont identifié plusieurs leviers, qui faciliteront la mise en œuvre du Plan climat du territoire : dans l'animation, la sensibilisation, l'aménagement du territoire, la mise en œuvre d'infrastructures et leurs entretiens, ...

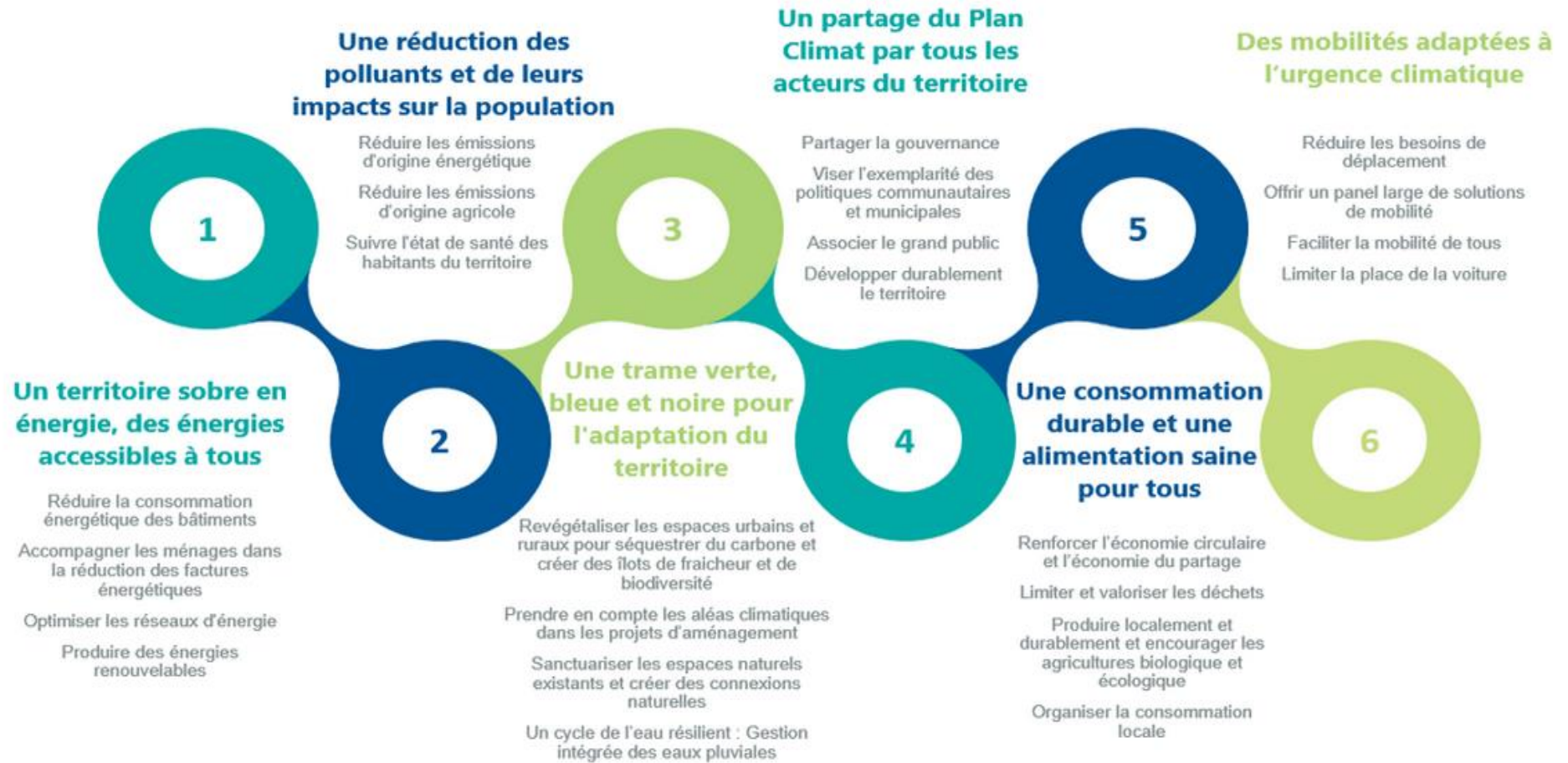
Proposition d'une stratégie

À partir des éléments proposés lors des ateliers par les acteurs du territoire, une première trame stratégique a été élaborée, et discutée lors d'un comité de pilotage.

Cette trame stratégique évoluera en fonction de la concertation préalable, et de l'élaboration du plan d'action.

Elle se décompose pour l'instant en 6 axes, et 23 sous-axes ou orientations.

Axe	Sous-axes / Orientations			
Un territoire sobre en énergie et des énergies accessibles à tous	Réduire la consommation énergétique des bâtiments	Accompagner les ménages dans la réduction des factures énergétiques	Optimiser les réseaux d'énergie	Produire des énergies renouvelables
Une réduction des polluants et leurs impacts sur la population	Réduire les émissions d'origine énergétique	Réduire les émissions d'origine agricole	Suivre l'état de santé des habitants du territoire	
Une trame verte, bleue et noire pour l'adaptation du territoire	Revégétaliser les espaces urbains et ruraux pour séquestrer du carbone et créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité	Prendre en compte les aléas climatiques dans les projets d'aménagement	Protéger / sanctuariser les espaces naturels existants et créer des connexions naturelles	Un cycle de l'eau résilient : Gestion intégrée des eaux pluviales
Un partage du Plan Climat par tous les acteurs du territoire	Partager la gouvernance	Viser l'exemplarité des politiques communautaires et municipales	Associer le grand public	Développer durablement le territoire
Une consommation durable et une alimentation saine pour tous	Renforcer l'économie circulaire et l'économie du partage	Limiter et valoriser les déchets	Produire localement et durablement et encourager les agricultures biologique et écologique	Organiser la consommation locale
Des mobilités adaptées à l'urgence climatique	Réduire les besoins de déplacement	Offrir un panel large de solutions de mobilité	Faciliter la mobilité de tous	Limiter la place de la voiture



Prochaines étapes

Une troisième session d'ateliers avec les acteurs est prévue avant le printemps 2022, pour finaliser la construction du plan d'action et affiner le rôle de chacun dans la mise en œuvre du plan d'action du territoire de la CAPH. L'élaboration du plan d'action pourra avoir une influence sur la stratégie.

La concertation préalable, prévue du 18 janvier 2022 au 11 mars 2022 fera aussi évoluer la stratégie.

Enfin, des objectifs de réduction de la consommation d'énergie, de réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, d'augmentation de la séquestration du carbone et de production d'énergies renouvelables seront également discutés et fixés.

ANNEXES

Compte-rendu des ateliers stratégiques

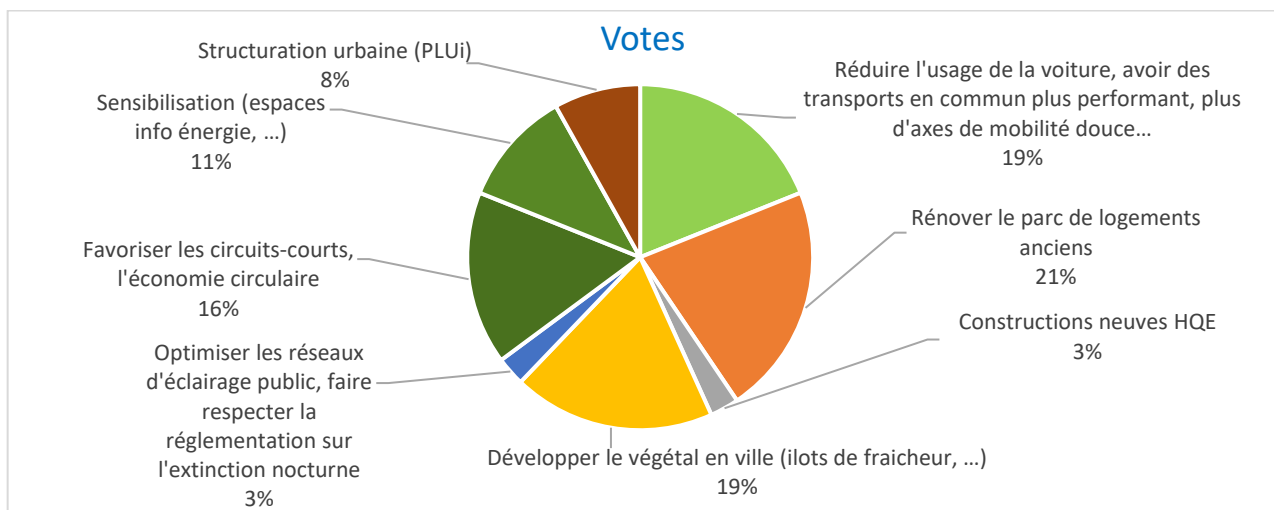
> Énergies

Les 4 problématiques étaient :

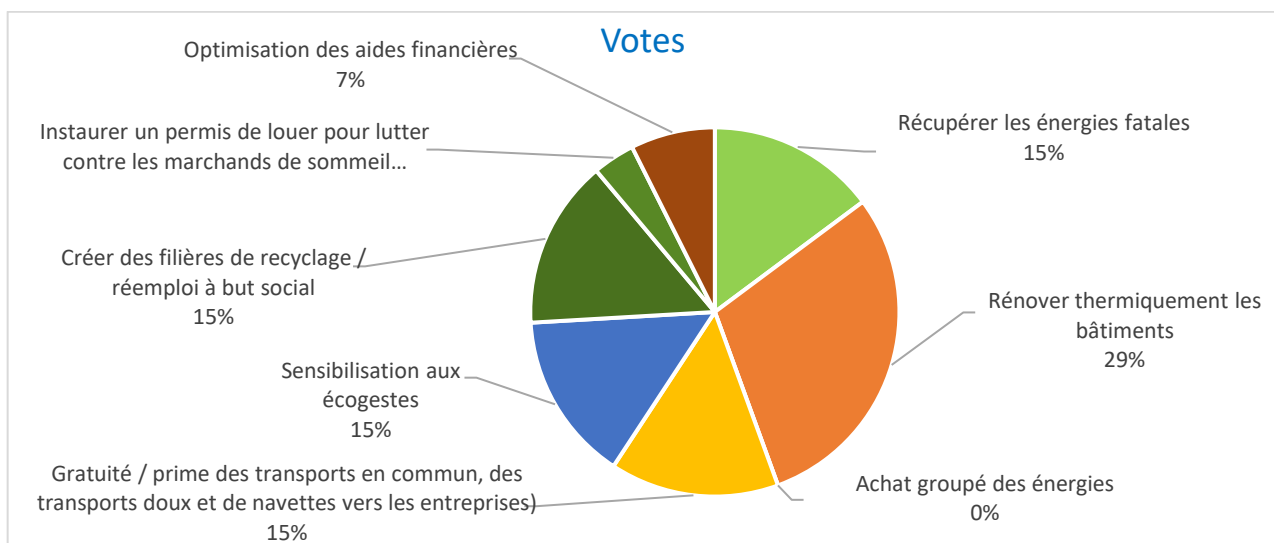
- Comment réduire notre consommation énergétique ?
- Comment réduire la précarité énergétique ?
- Comment utiliser des énergies moins polluantes ?
- Quel potentiel pour les Énergies Renouvelables sur le territoire ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

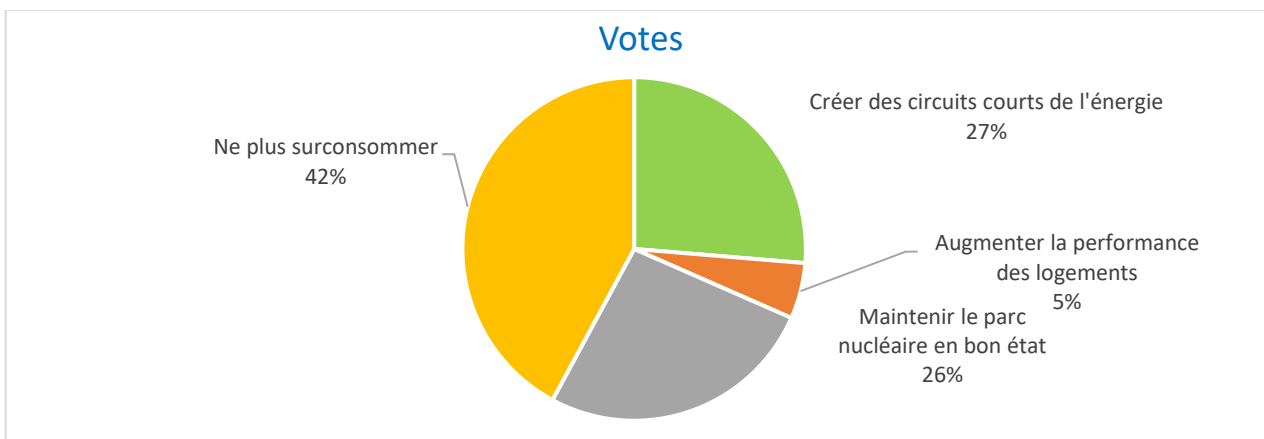
Réduction de la consommation



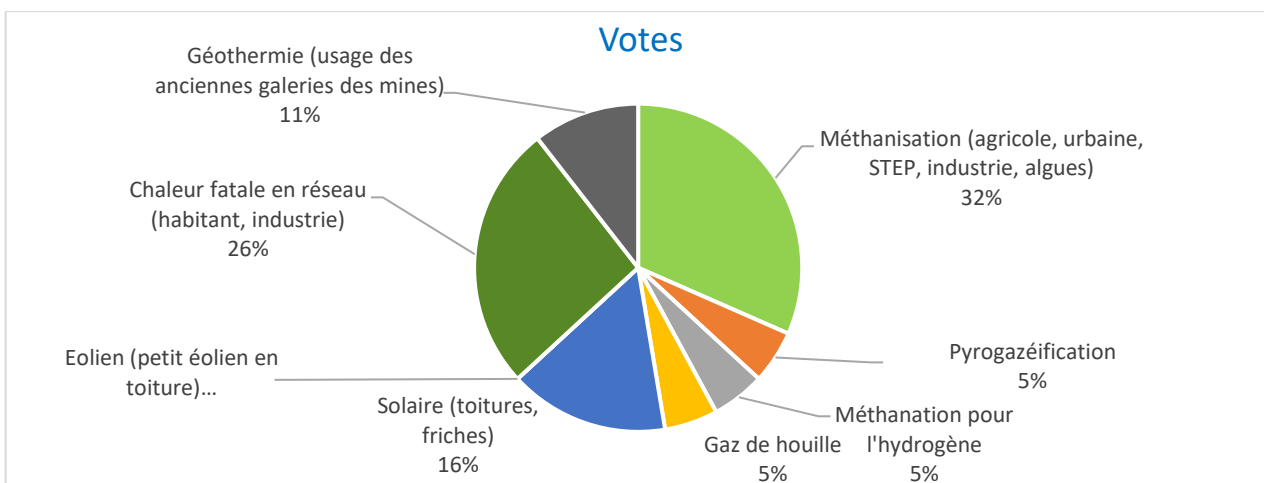
Réduction de la précarité



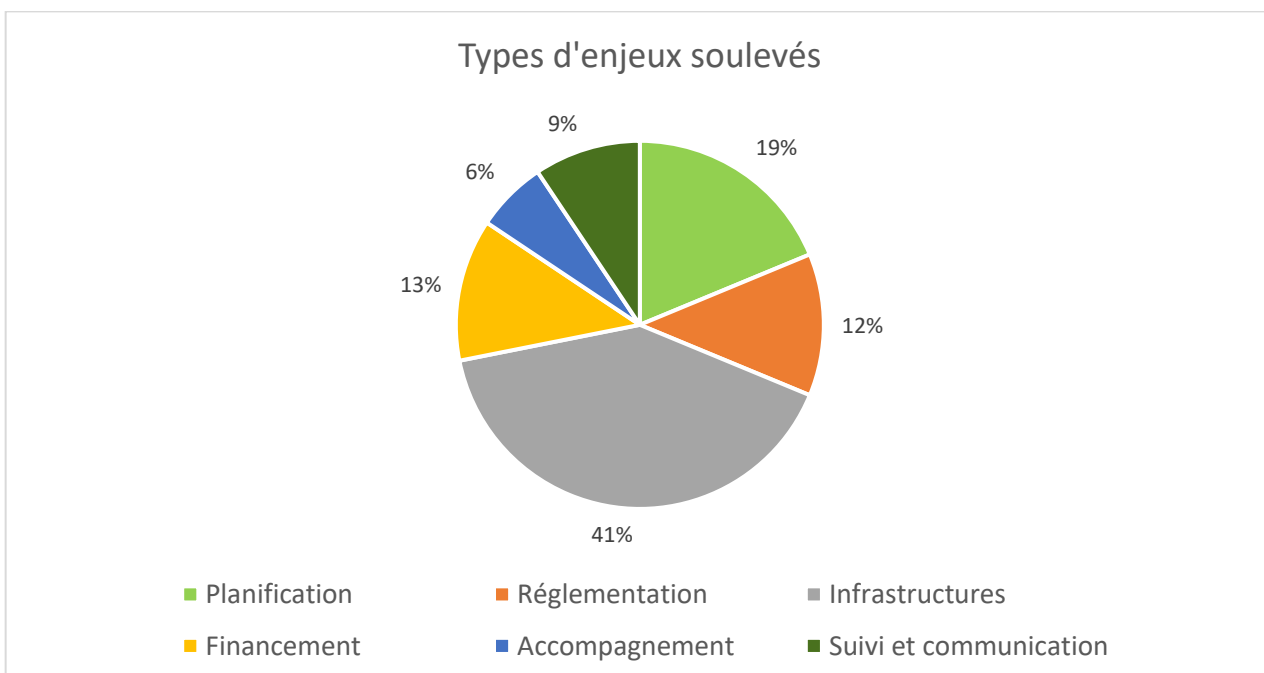
Substitution des énergies polluantes



Production d'énergies renouvelables



Synthèse des sujets-clefs évoqués



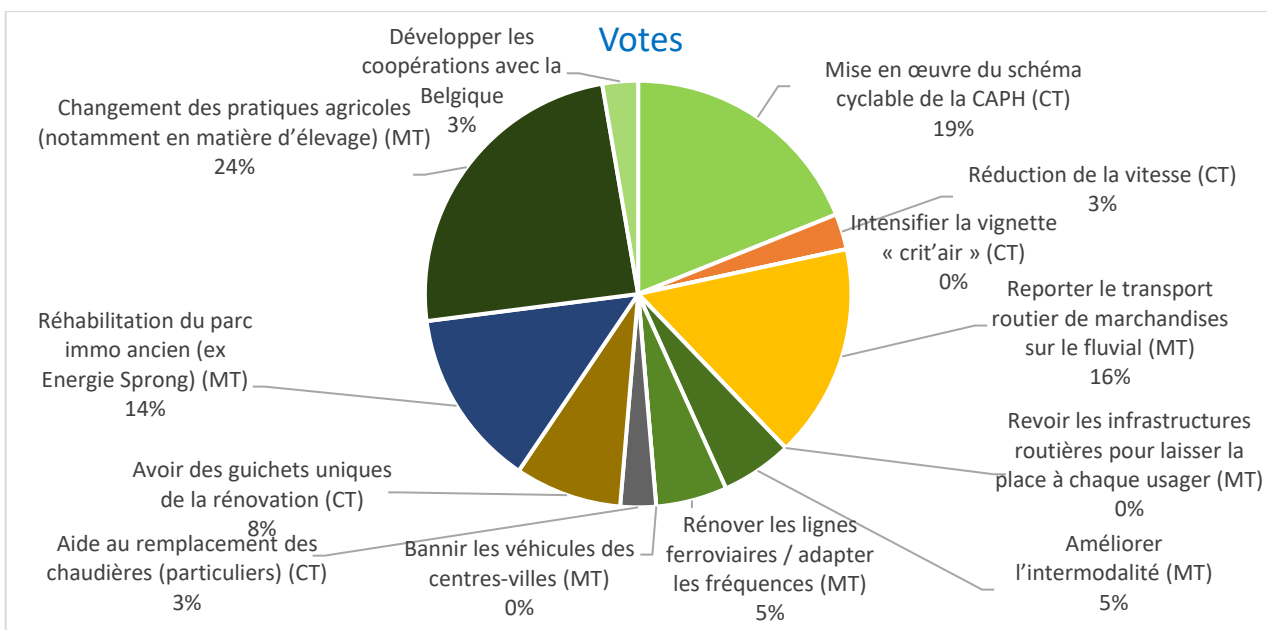
> Qualité de l'air

Les 3 problématiques étaient :

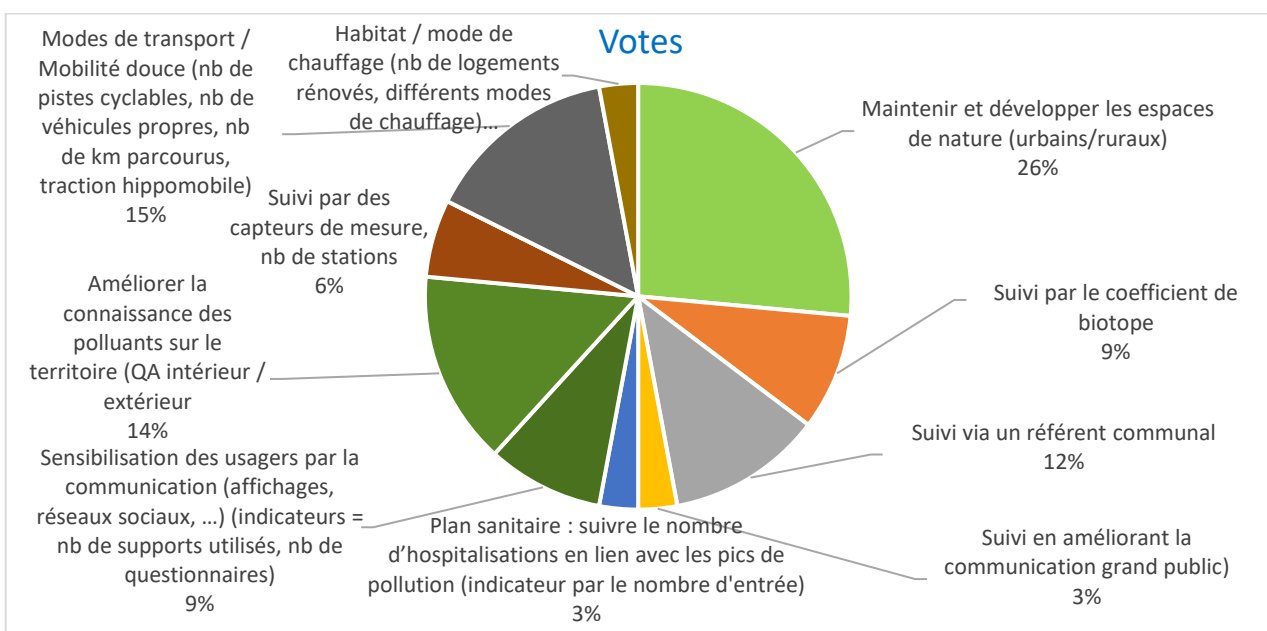
- Comment limiter les émissions dans les secteurs résidentiel, industriel et le transport ?
- Quels objectifs fixons-nous pour la qualité de l'air sur le territoire et comment les suivre ?
- Quels impacts de la qualité de l'air sur la santé ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

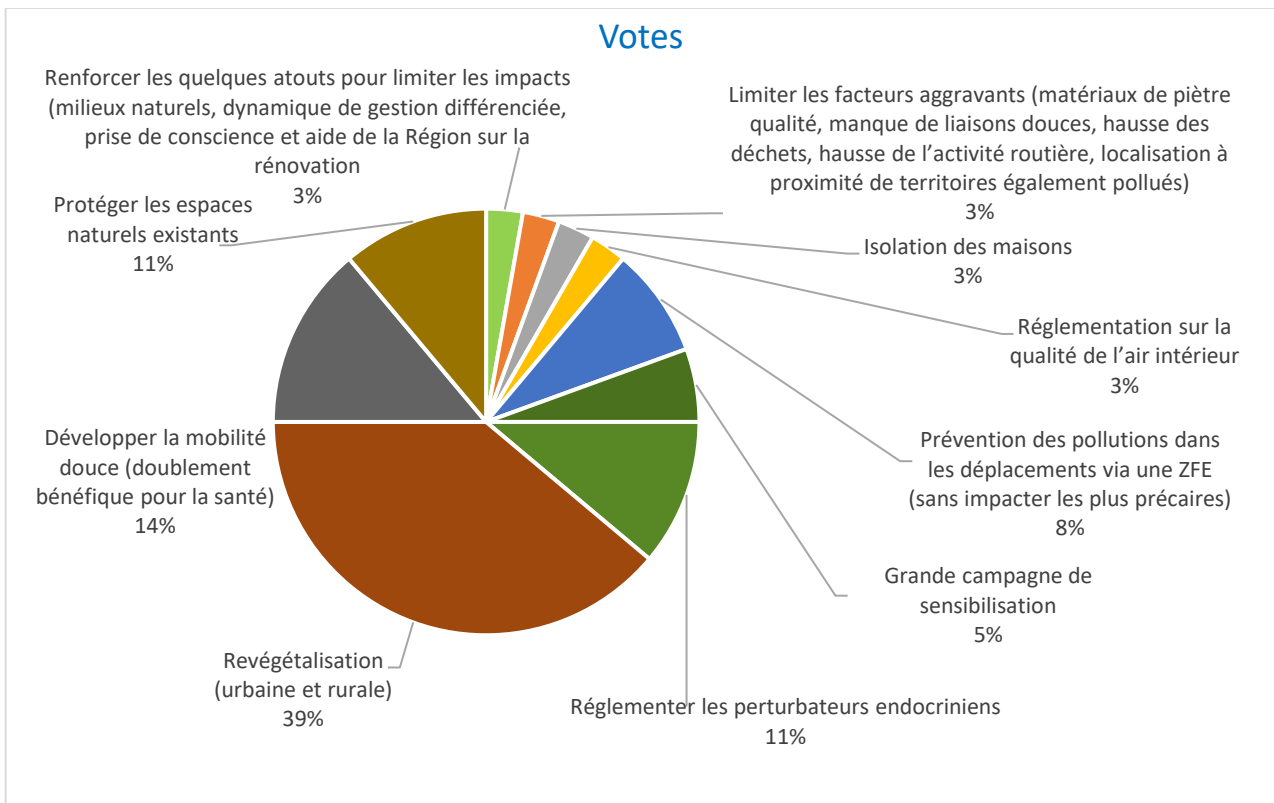
Réduction des émissions



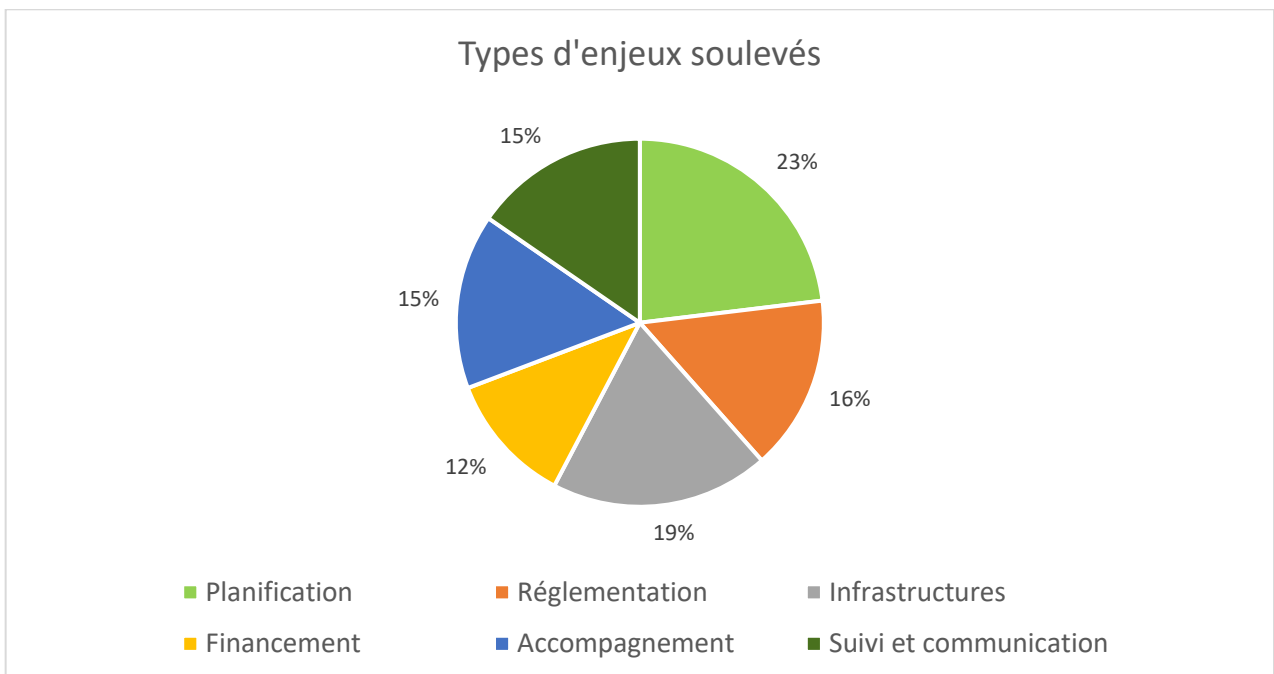
Objectifs et suivi de la qualité de l'air



Réduction des impacts sur la santé



Synthèse des sujets-clés évoqués



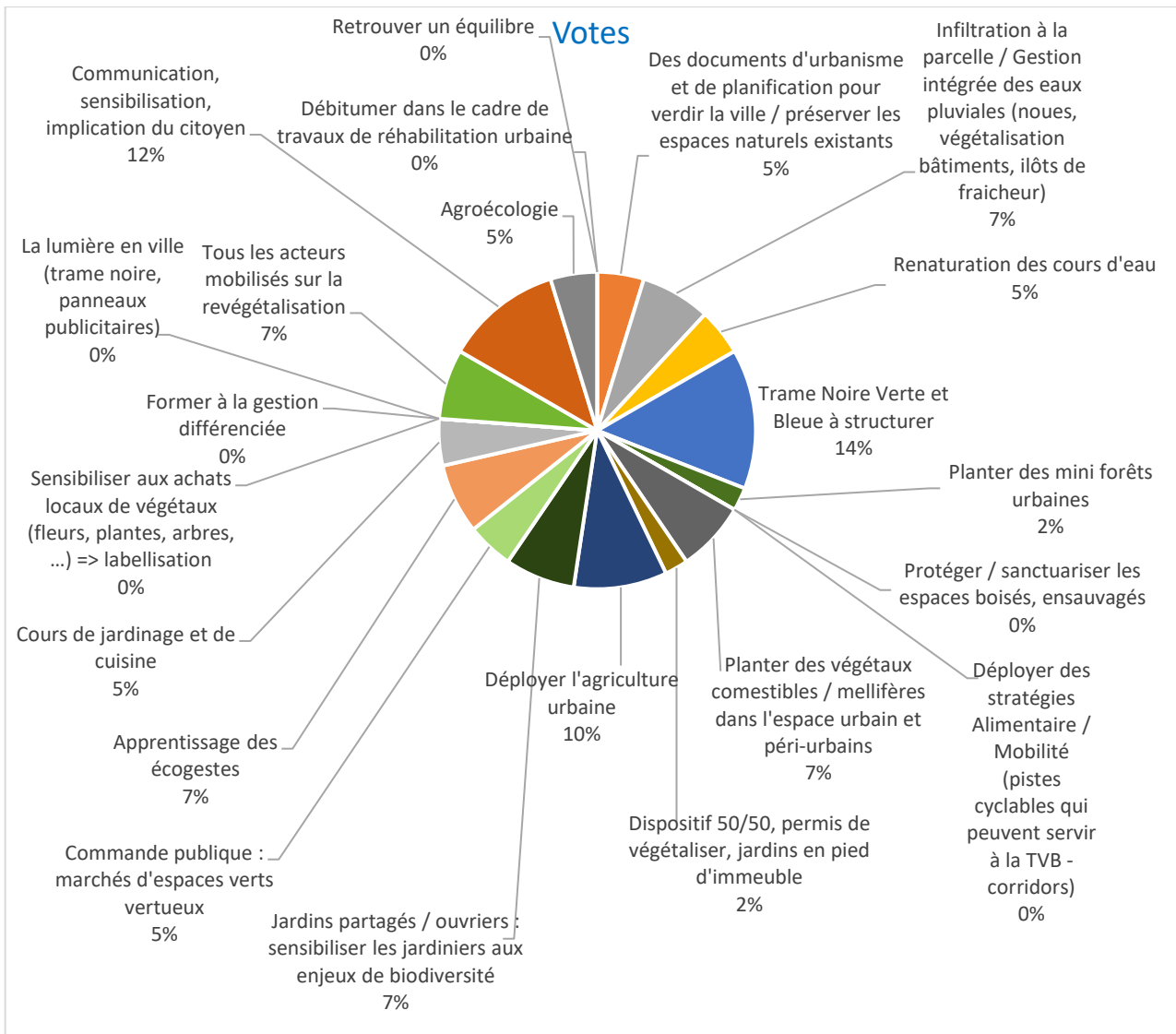
> Biodiversité et Eau

Les 4 problématiques étaient :

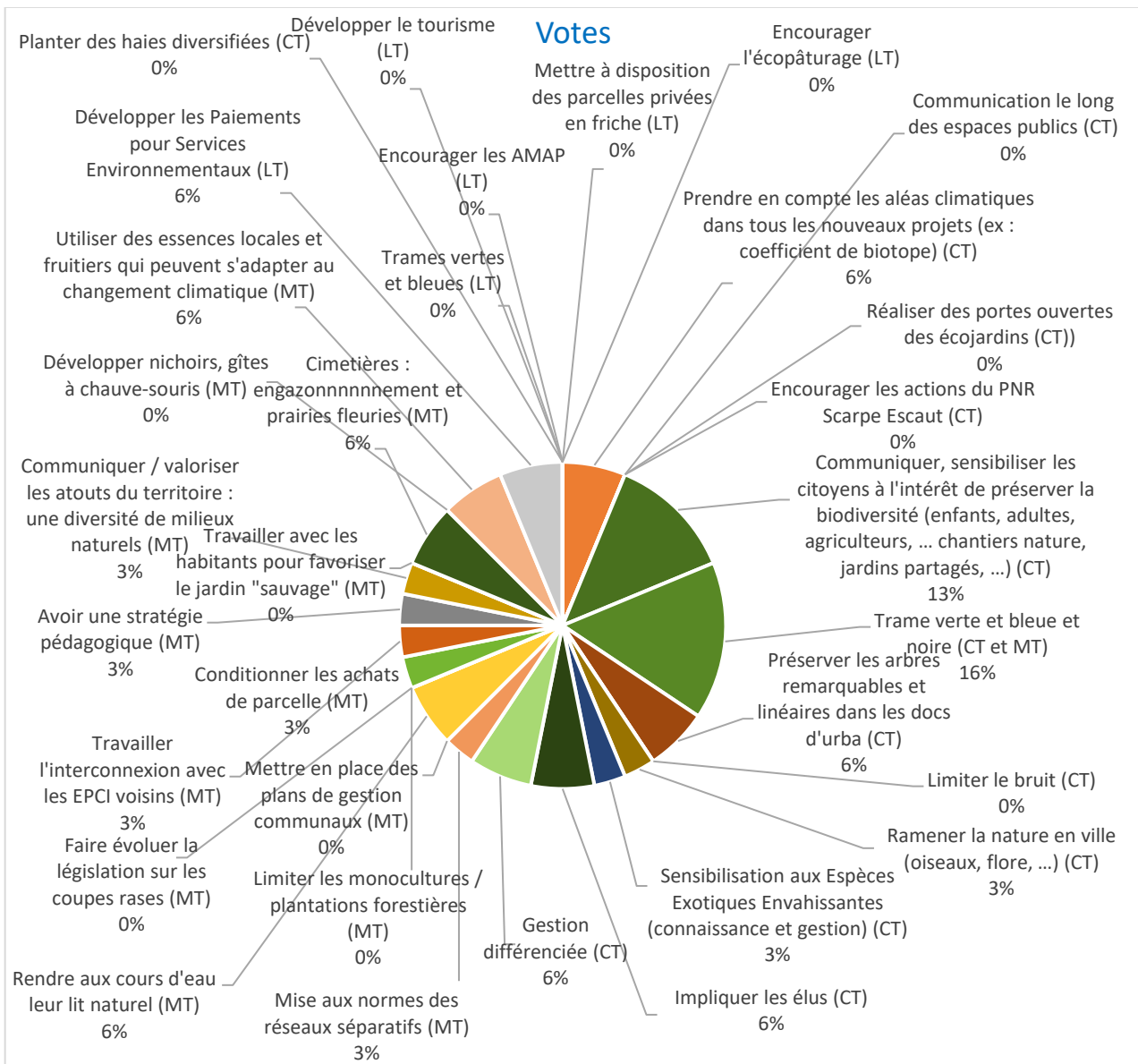
- Nature sauvage, nature en ville : quel rôle et quelle place sur le territoire ?
- Quels objectifs de préservation et de promotion de la faune et de la flore locale ?
- Quelle prévention des risques d'inondation ?
- Quels aménagements pour préserver la ressource en eau ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

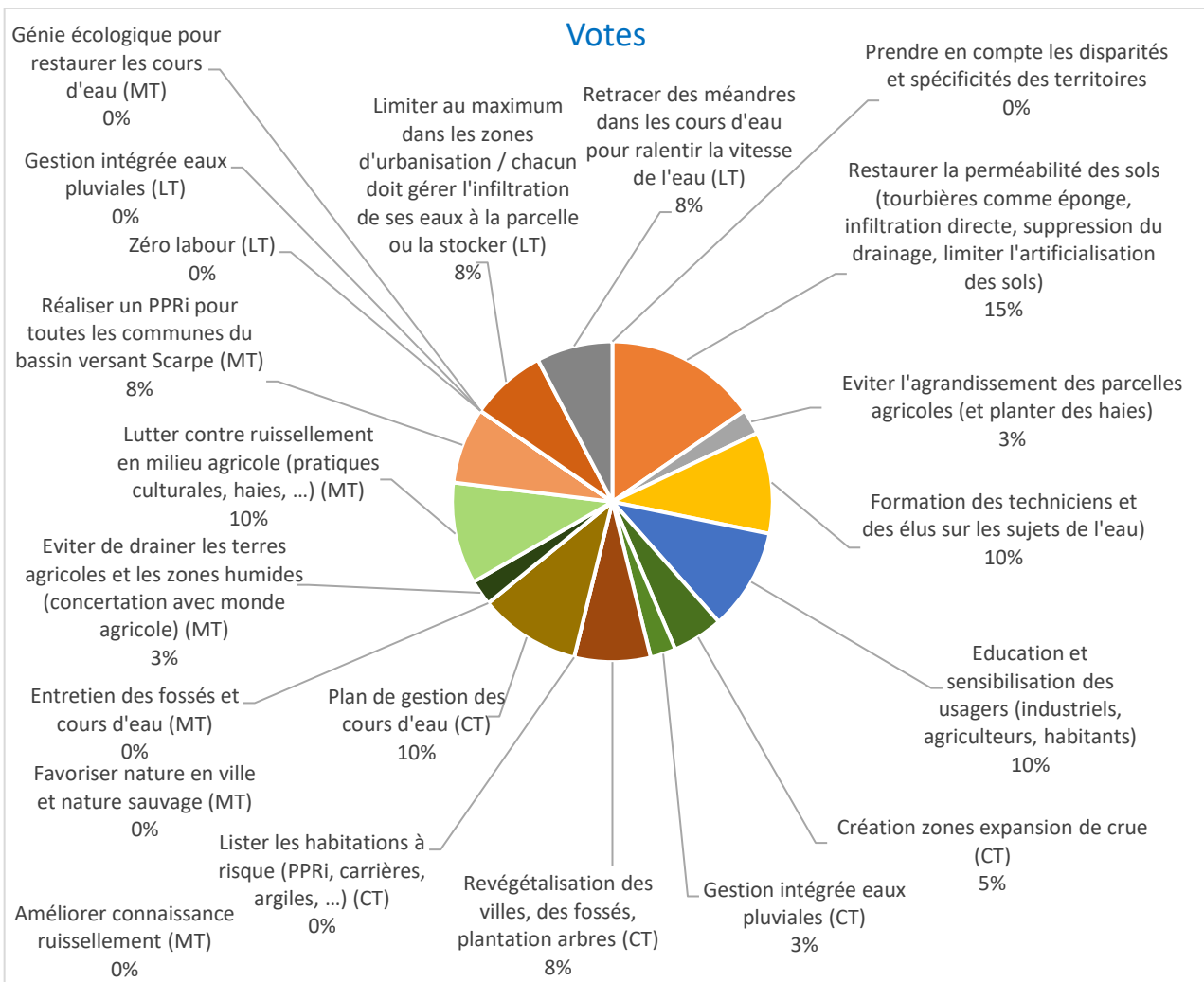
Nature en ville, nature sauvage



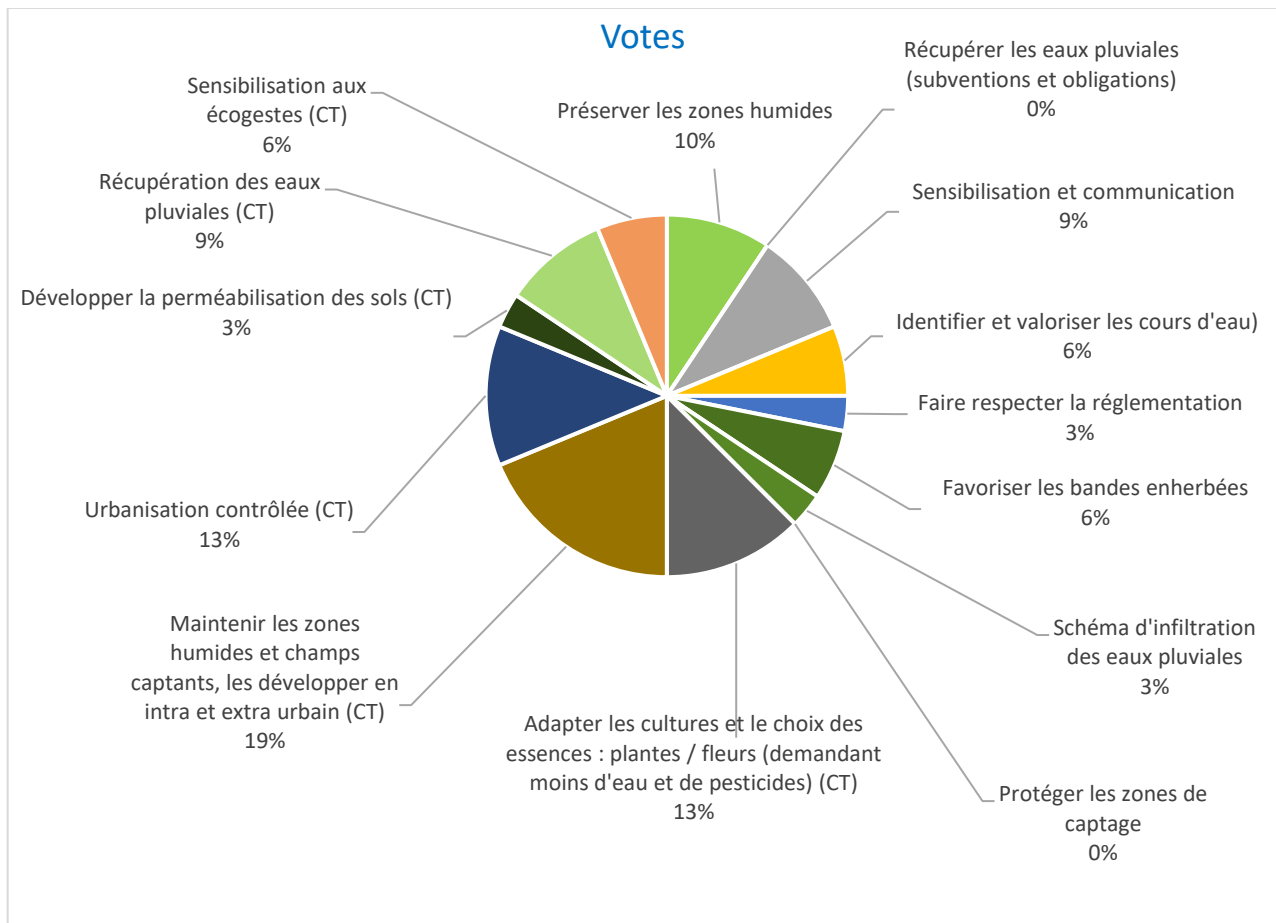
Préservation et de promotion de la faune et de la flore locale



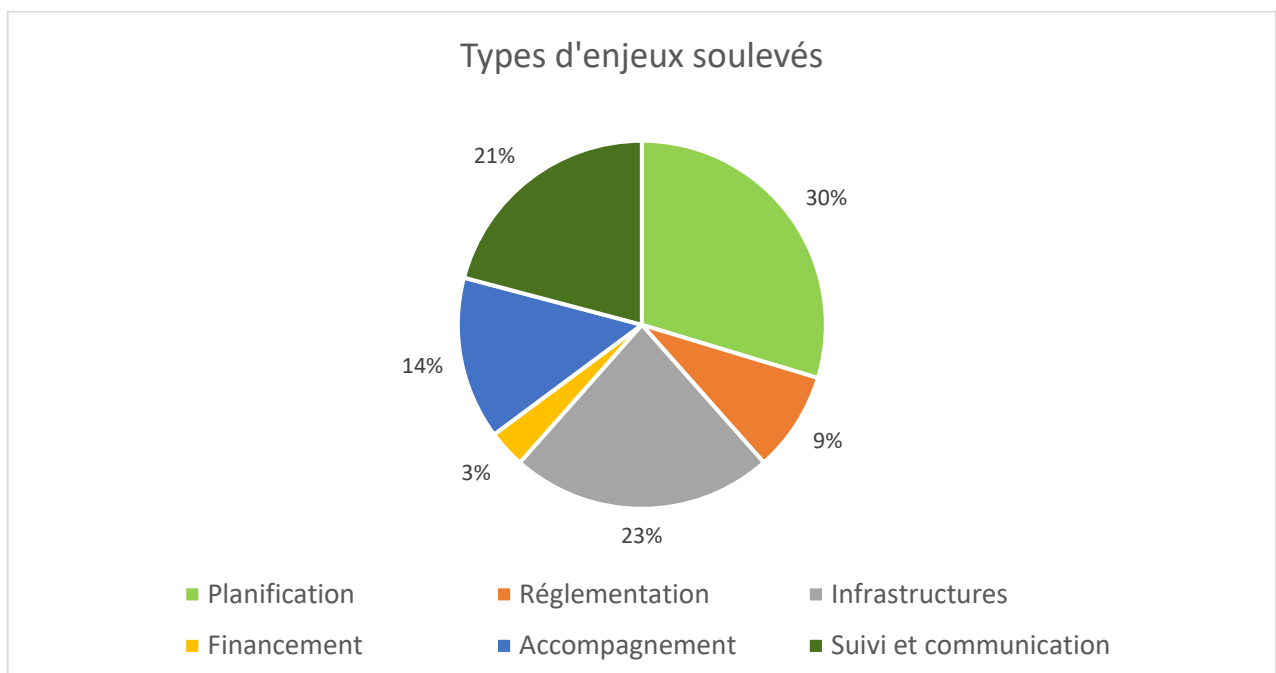
Prévention des risques inondation



Préservation des ressources en eau



Synthèse des sujets-clefs évoqués



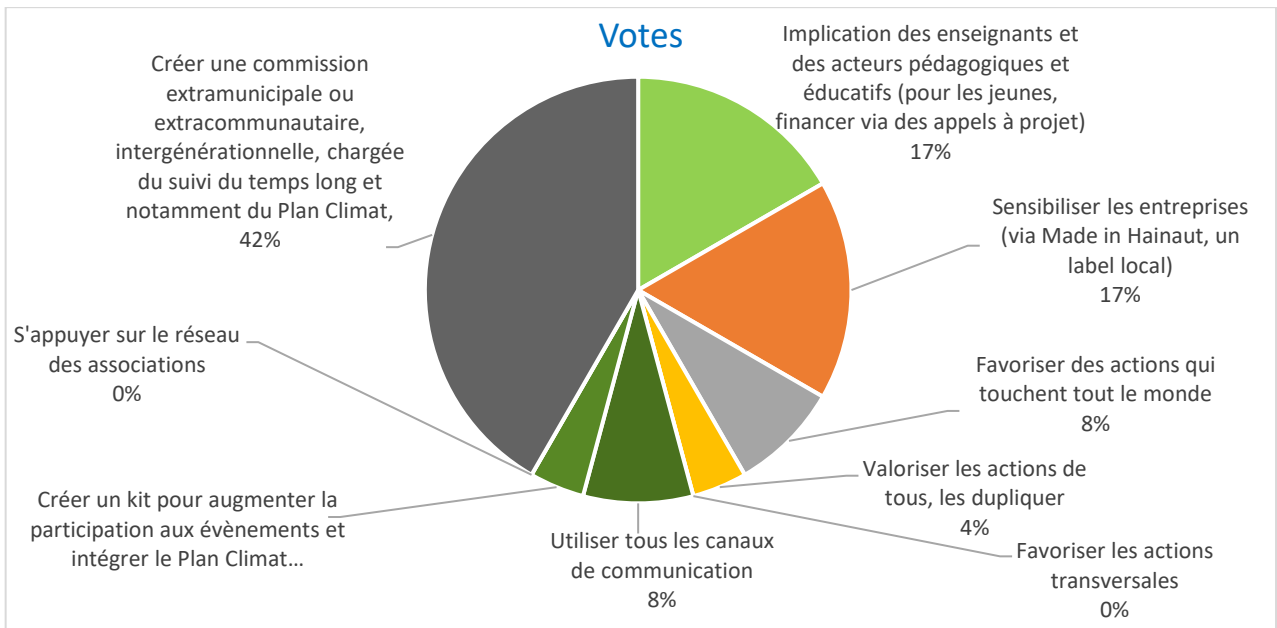
> Gouvernance

Les 3 problématiques étaient :

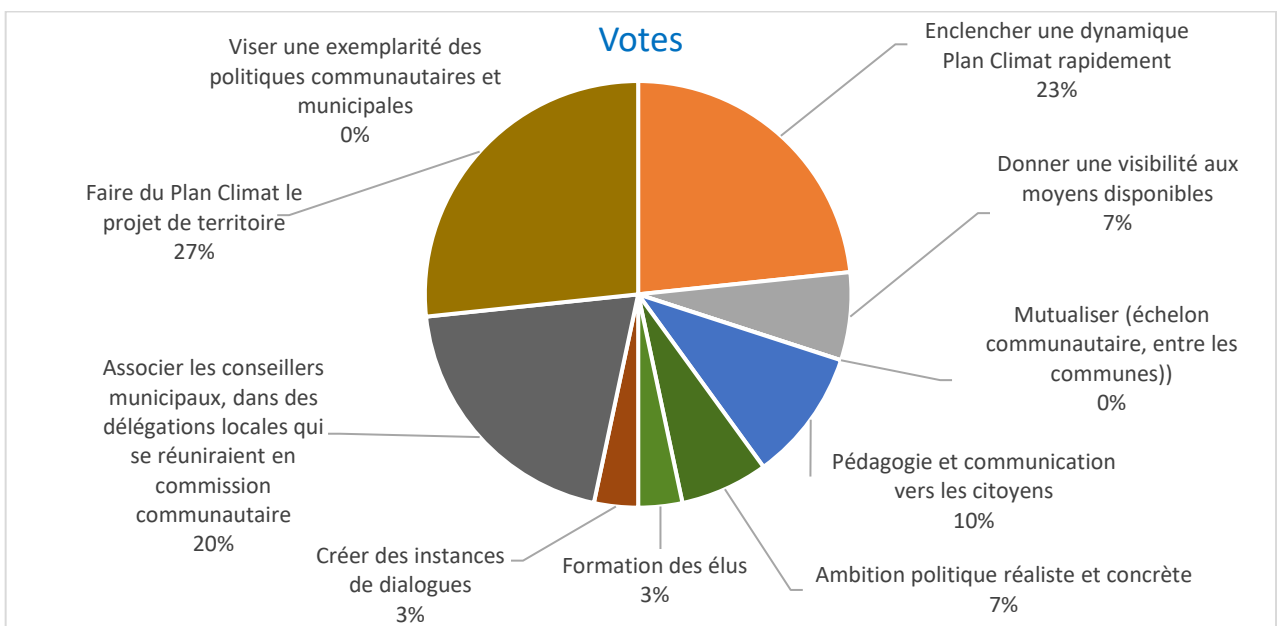
- Comment favoriser l'implication des habitants, des entreprises et des associations pour préserver le climat ?
- Quels rôles pour les élus dans la construction et le suivi du Plan climat ?
- Quel suivi évaluatif et quels ajustements futurs ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

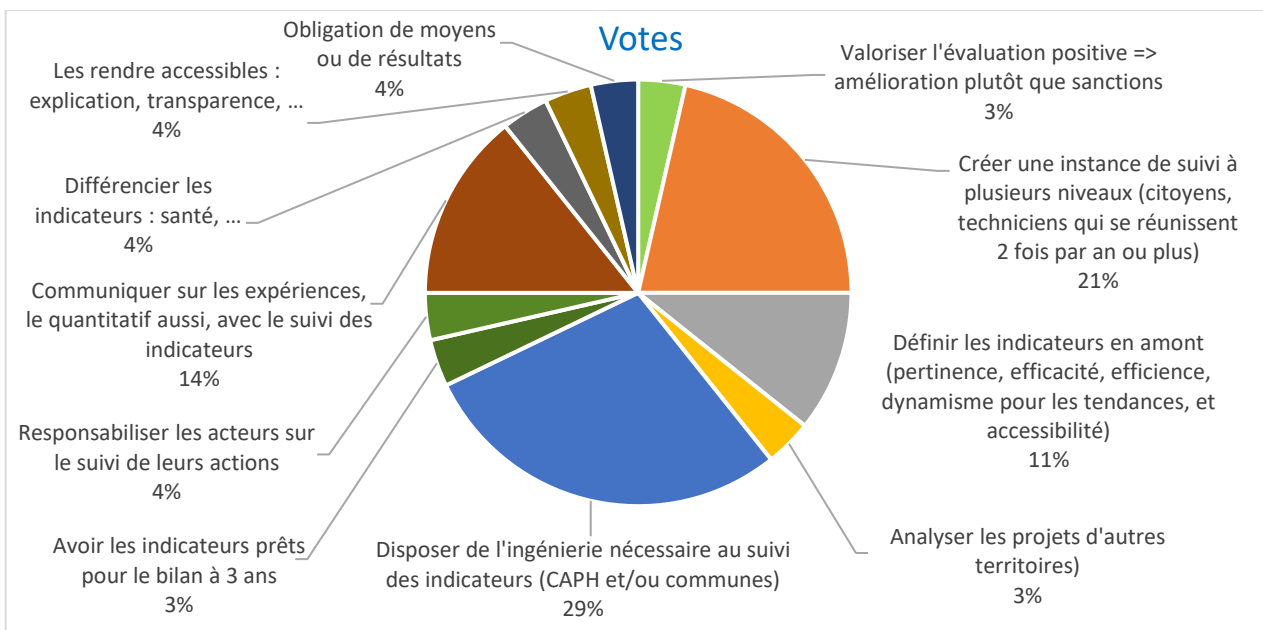
Implication des habitants, des entreprises et des associations



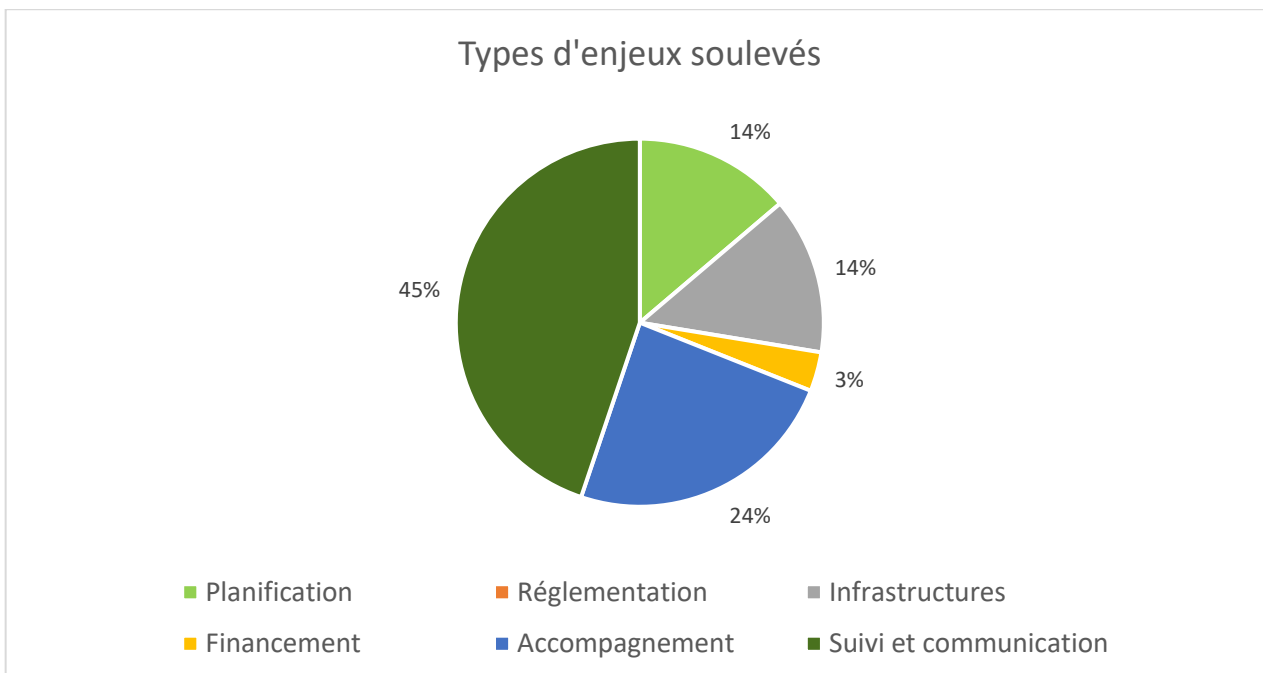
Rôles des élus



Suivi et ajustements



Synthèse des sujets-clefs évoqués



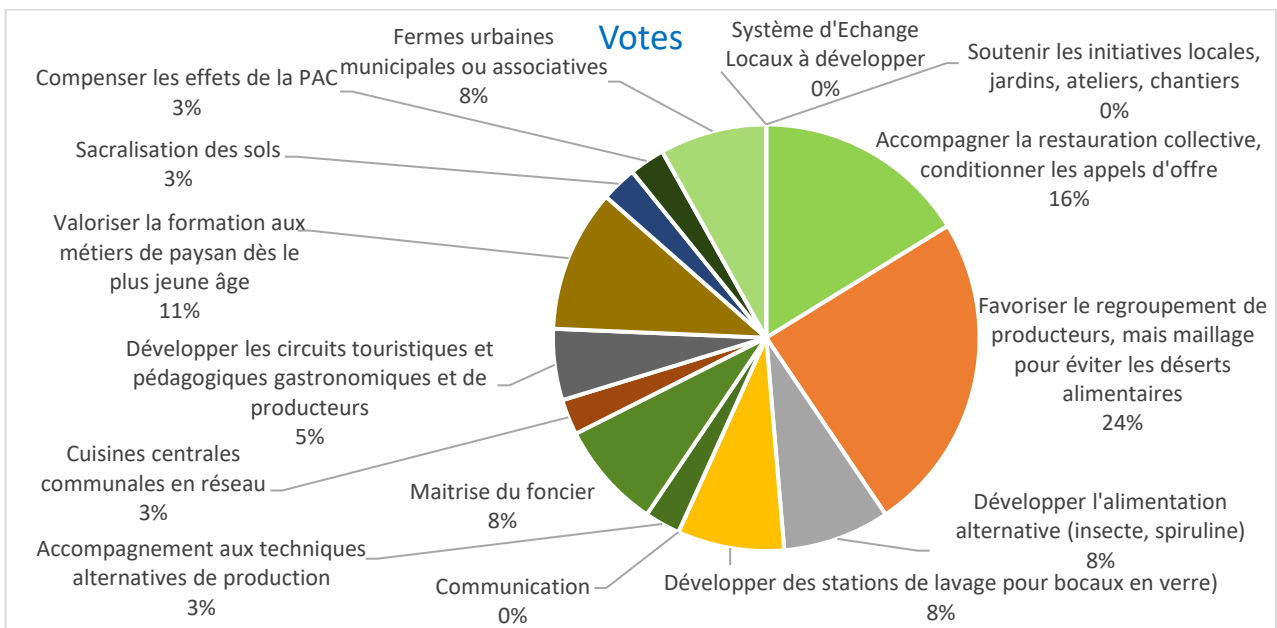
> Consommation et Alimentation

Les 3 problématiques étaient :

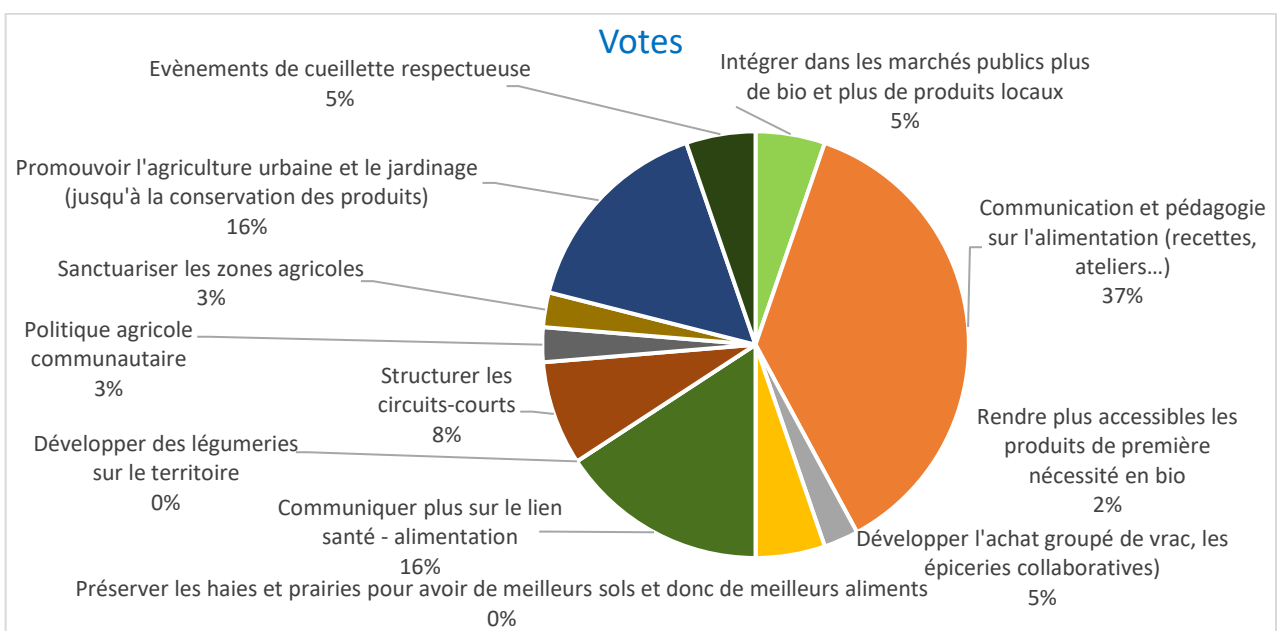
- Comment favoriser la production locale et responsable ?
- Comment promouvoir une alimentation de qualité pour tous ?
- Comment limiter et valoriser nos déchets ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

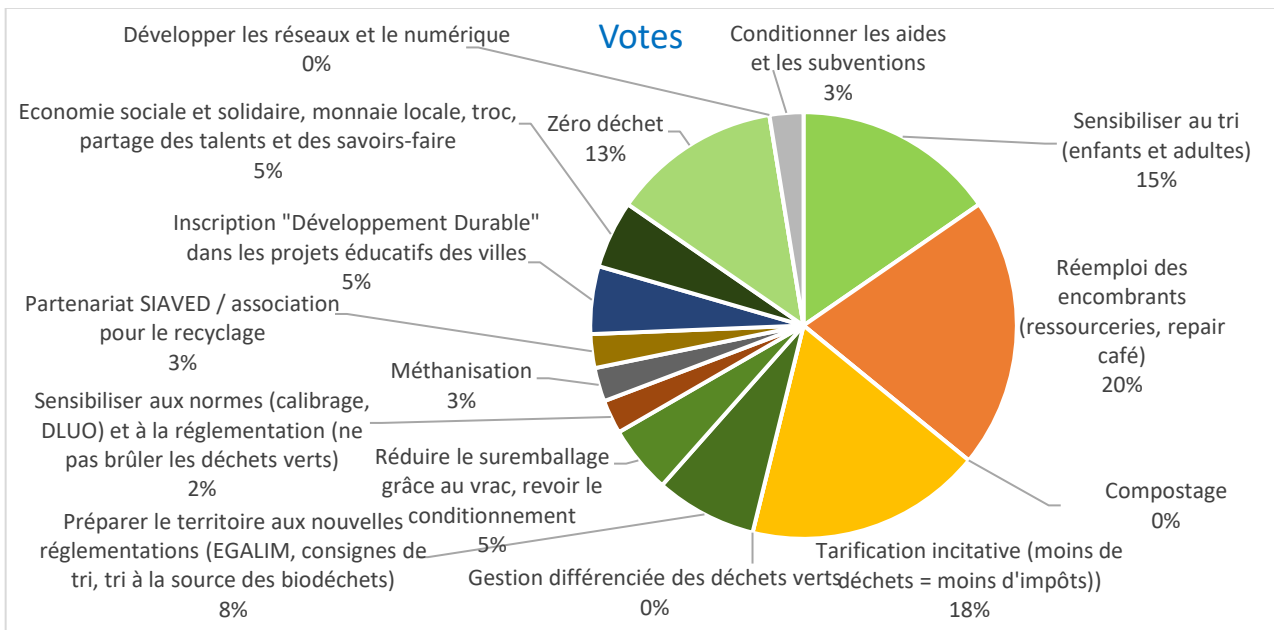
Production locale et responsable



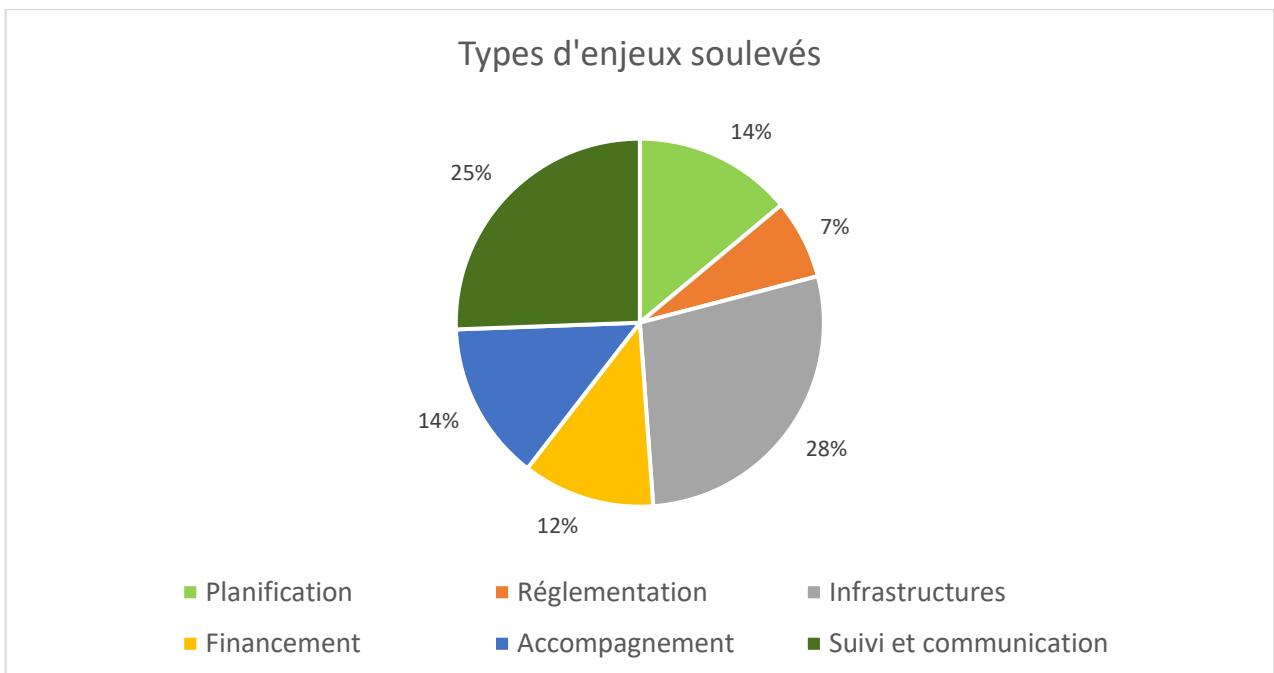
Alimentation de qualité pour tous



limiter et valoriser nos déchets



Synthèse des sujets-clefs évoqués



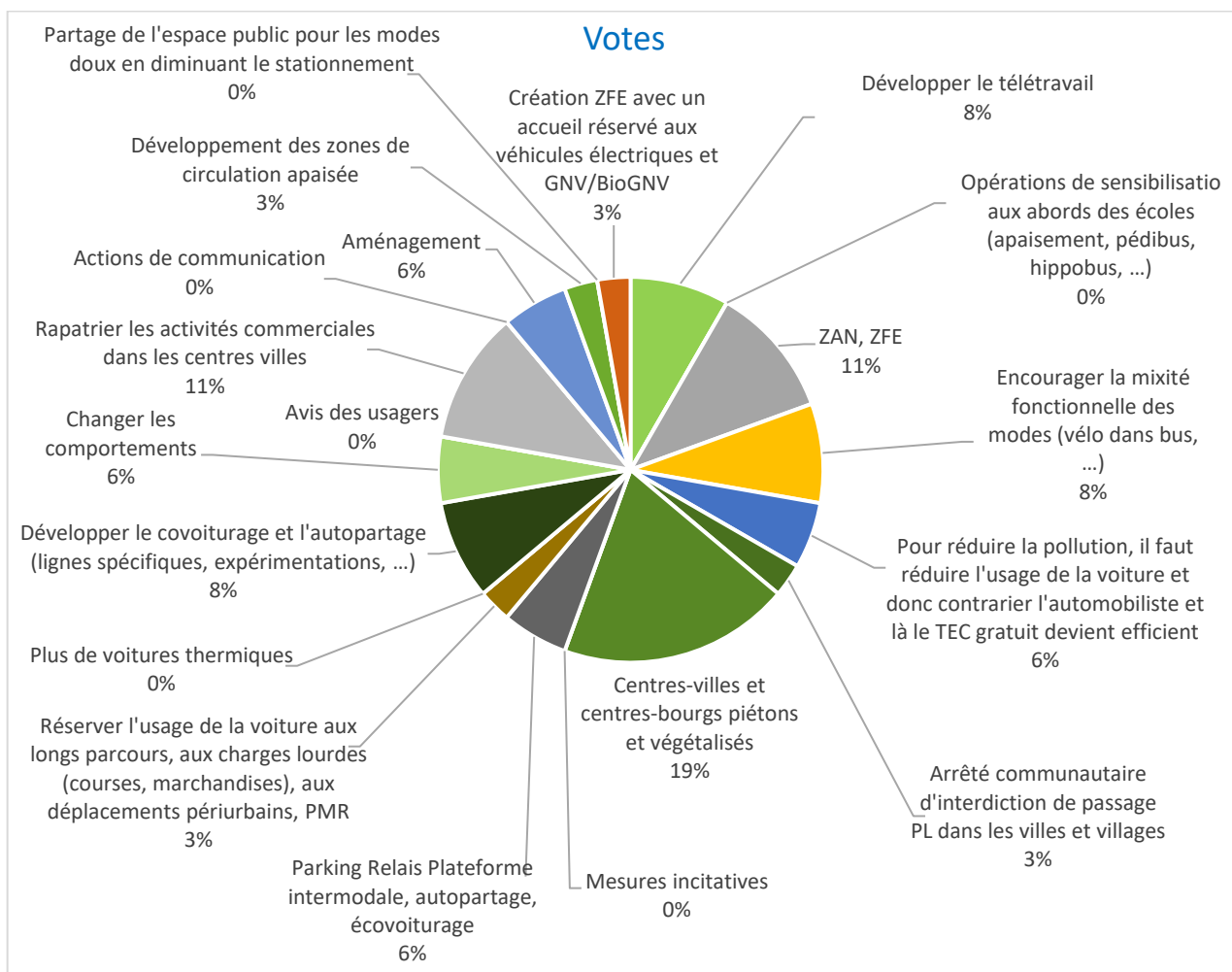
> Mobilité

Les 3 problématiques étaient :

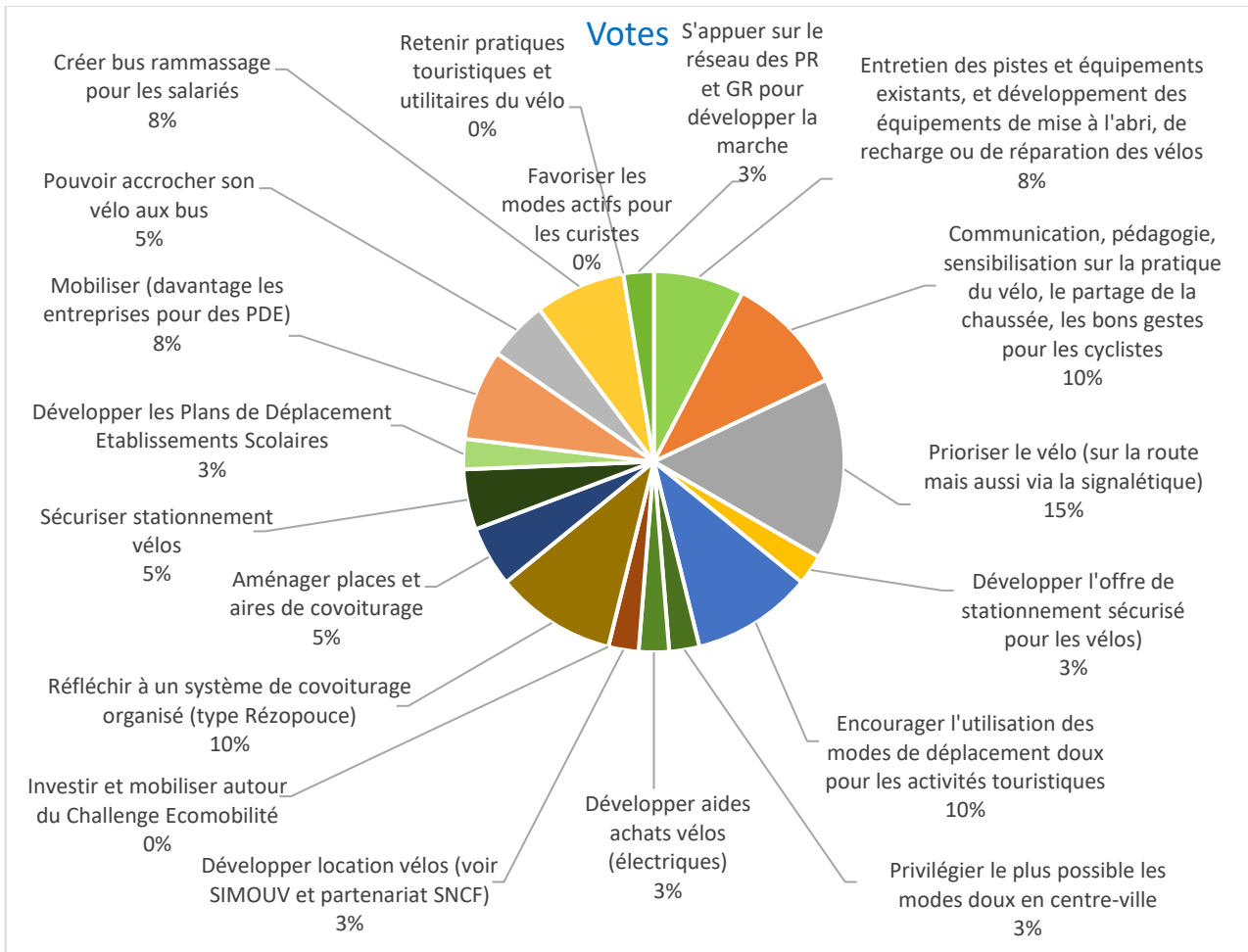
- Quelles places pour la voiture ?
- Quelles offres de mobilités pour le territoire ?
- Quelles places accorder aux modes actifs de déplacement ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

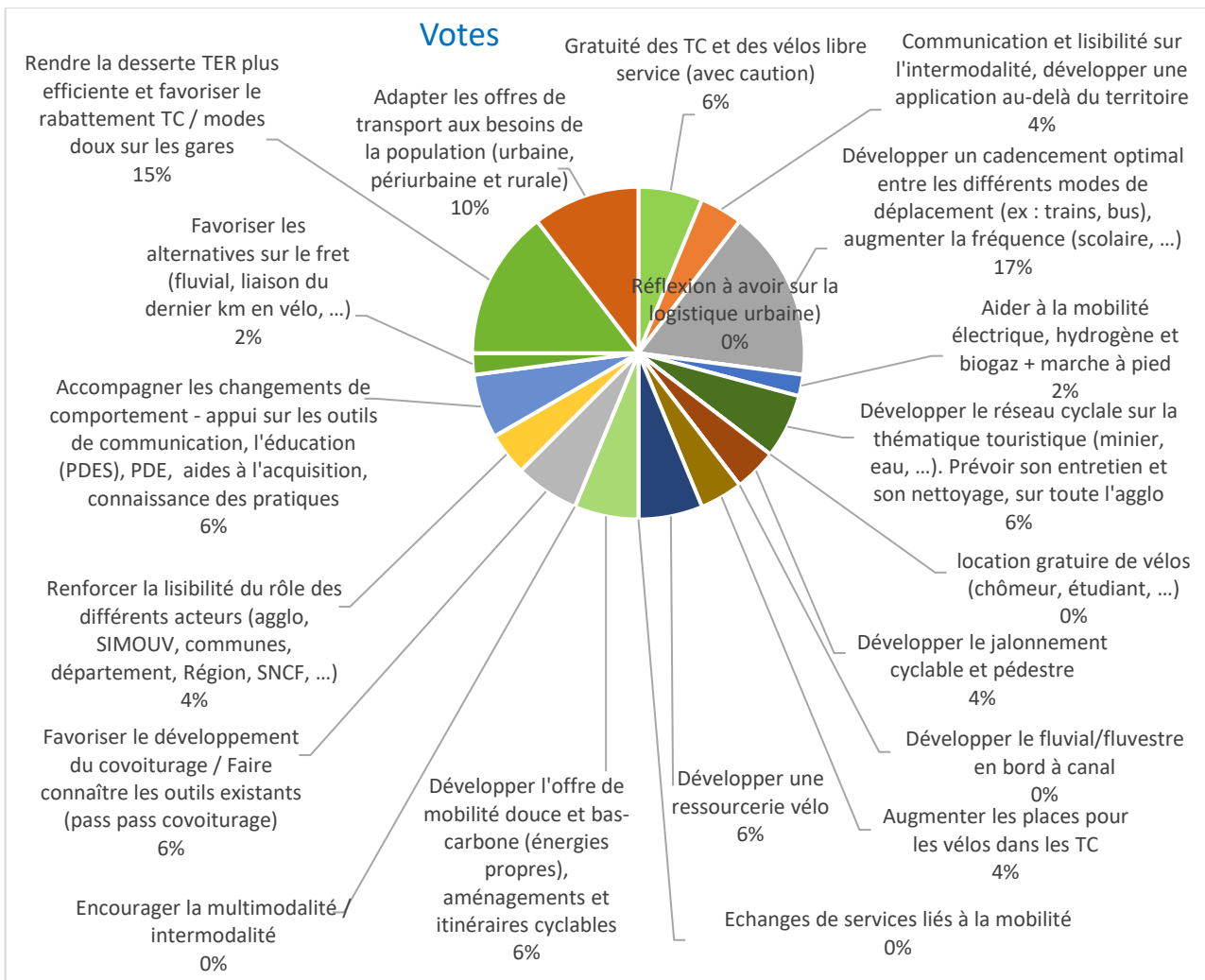
Places pour la voiture



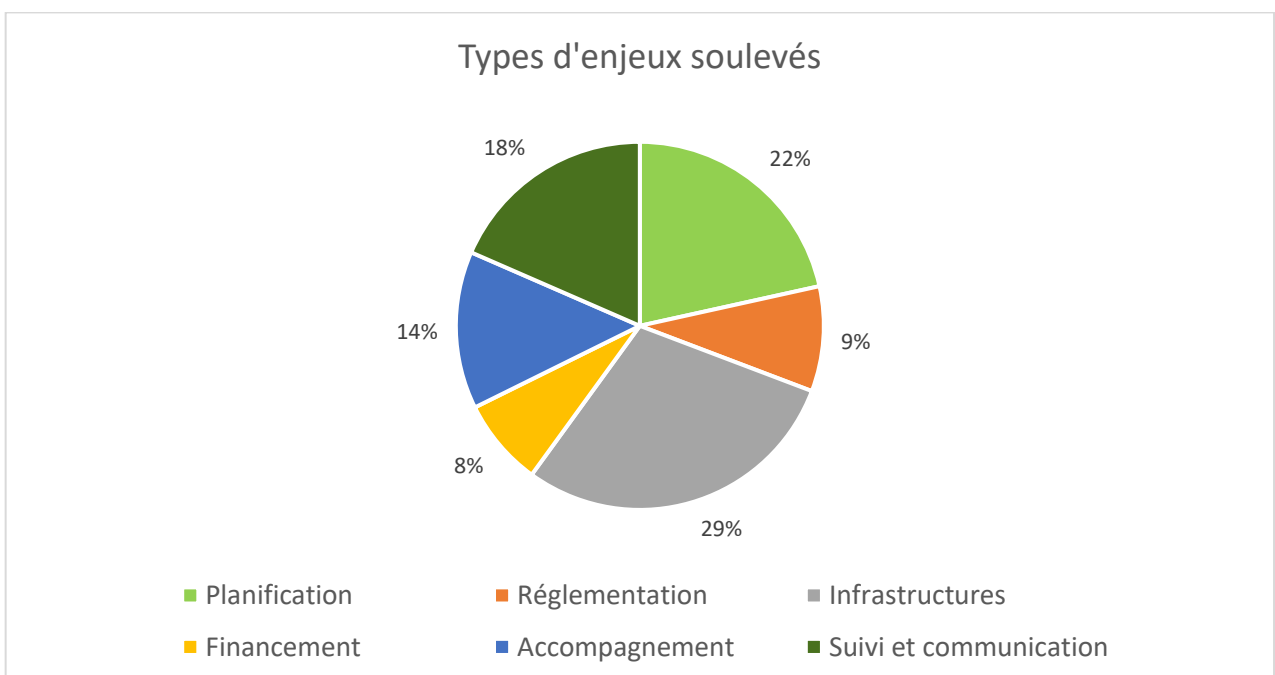
Places des modes actifs



Offres de mobilité



Synthèse des sujets-clefs évoqués



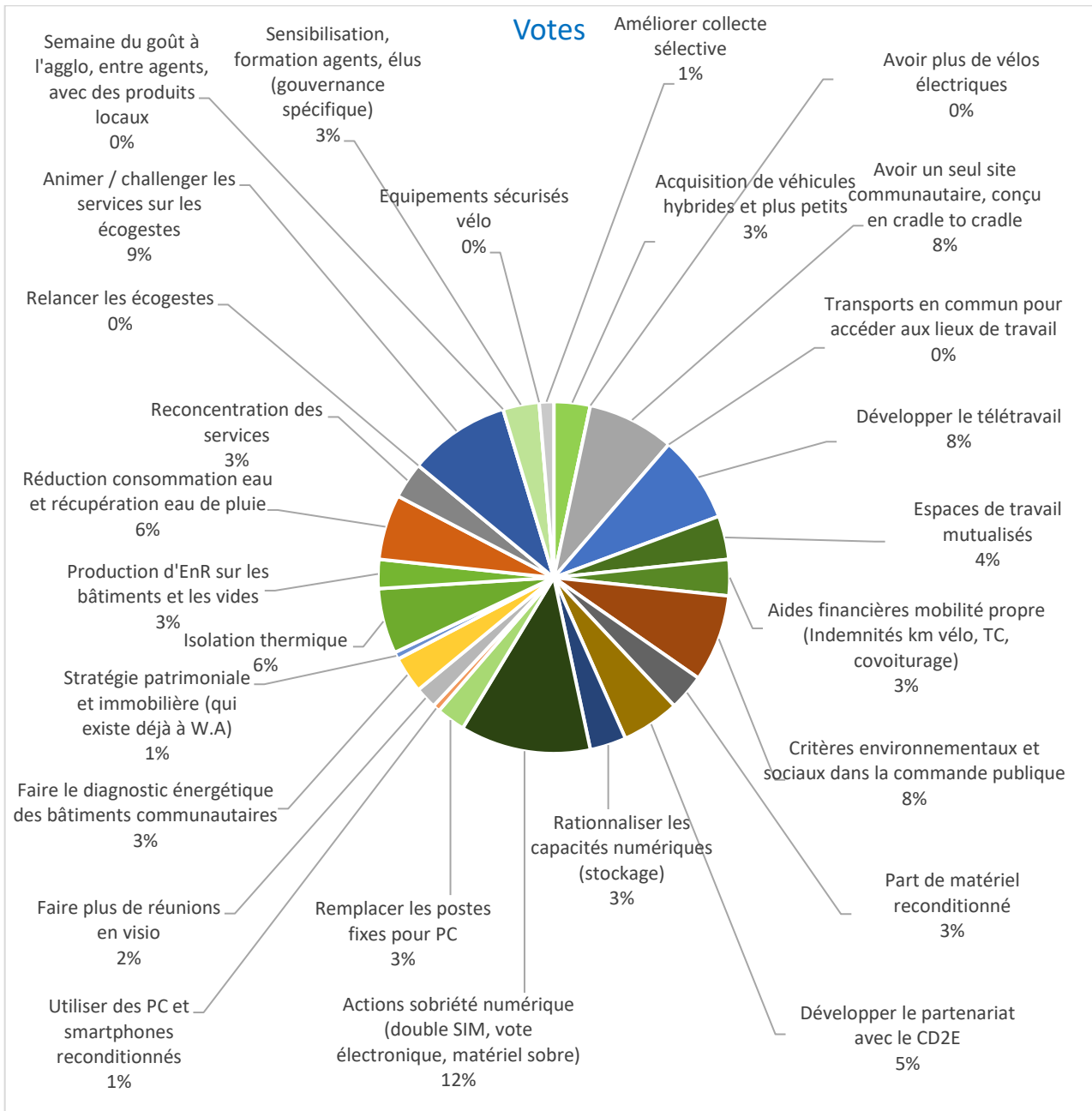
> Atelier des agents

Les 2 problématiques étaient :

- Comment rendre le fonctionnement de notre agglo plus sobre en énergie et en ressources ?
- Quels sont les leviers dont l'agglo dispose pour accompagner la mutation du territoire ?

Les principaux enjeux sont, par problématique :

Fonctionnement interne plus sobre pour la collectivité



Leviers de l'agglomération – aucun vote

Leviers	Détails
Mobilité	Développement des bornes électriques de recharge
	Développement des pistes cyclables
	Développement des aires de covoiturage
	Aides vélo électriques
Habitat	Rénovation logements (ERBM, aides ANAH, lutte contre habitat indigne)
	Guichet unique de l'habitat
Aménagement	Implantation d'usines plus vertueuses
	Formation maitres d'œuvres
	Friches industrielles
	Réflexion construction de logements (gestion des eaux de pluie)
	Terrains communautaires : accueil activité agricole - proximité
Moyens humains et financiers	Développement de l'action publique
	Mutualisation
Projet de territoire	Image d'une agglo en mutation
	Documents cadre : PLUi
Sensibilisation	Agents et élus
	Enfants et ados
Suivi	Afficher les indicateurs clés
	Classification énergétique des bâtiments
	Mesure de la qualité de l'air
Animation	Favoriser la mise en réseau
	Démarche participative sur l'émergence de nouveaux projets
Réglementation	Définir des cadres dans les marchés publics
	Définir des objectifs comme le ZAN

> Atelier des acteurs économiques

Les discussions étaient autour de 3 questions :

- Comment réduire notre dépendance énergétique ?
- Comment réduire la vulnérabilité de mon modèle économique au changement climatique ?
- Comment réduire mon impact environnemental ?

Les participants ont évoqué plusieurs actions en cours ou des trajectoires récemment décidées. Ainsi :

- GRDF travaille à réduire le contenu carbone du réseau de gaz, pour atteindre en 2050 100% de biogaz.
- Le Pôle Synéo anime l'Écologie Industrielle du Territoire, et établit une cartographie des flux.
- Enedis travaille sur le recyclage de matériaux, mais aussi sur le développement du réseau pour accueillir des énergies renouvelables, mais aussi sur des boucles d'autoconsommation collective, et peut fournir des données pour accompagner les ménages en précarité.
- M. Store facilite le recyclage du matériel déposé, et réutilise les chutes de bâches en plus petits objets, la prochaine étape concerne le passage de la flotte de véhicules à l'électrique.
- Sorriaux TP travaille aussi sur le recyclage des déchets de chantier, et étudie les autres possibilités de carburant pour son matériel roulant, fortement consommateur d'énergie. Un nouveau site est à l'étude, avec une volonté de le rendre exemplaire.
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat témoigne de l'accompagnement proposé, et de l'intérêt croissant.
- Saint-Gobain est un site électro-gazo-intensif, qui déploie une politique zéro carbone, en récupérant la chaleur fatale, en mettant en place la norme ISO 51 001, en développant la production d'énergies renouvelables, en agissant aussi sur le transport propre de marchandises, en intégrant l'environnement au quotidien (écopâturage, utilisation des eaux de pluie dans les process).



Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Plan Climat Air Énergie Territorial
Écriture de la stratégie territoriale